

1978

A MI-PARCOURS
Les commissions spécialisées proposent d'aménager le VII^e Plan
 LIBRE PAGE 18

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry
 Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F
 Algérie, 1,20 D.F.; Maroc, 1,80 D.F.; Tunisie, 1,50 D.F.; Belgique, 1,20 B.F.; Autriche, 12 Sch.; Espagne, 13 P.; Canada, 9 C.; Danemark, 3,75 D.; France, 1,80 F.; Grande-Bretagne, 25 P.; Grèce, 22 D.; Irlande, 50 P.; Italie, 400 L.; Japon, 200 Y.; Luxembourg, 13 L.; Norvège, 3 N.; Pays-Bas, 1,25 D.; Portugal, 24 Esc.; Suède, 2,15 Kr.; Suisse, 1,10 Fr.; U.S.A., 85 Cts.; Yougoslavie, 13 Din.
 Tarif des abonnements page 14
 5, RUE DES ITALIENS
 75482 PARIS - CEDEX 09
 C.C.P. 4397-23 Paris
 Téléx Paris n° 63872
 Tél. : 246-72-23

suritanien
 ripoli

PAR BAISSE DE NOUVEAU
 LÉGÈREMENT

Les perspectives de règlement en Afrique

Idéologie et réalisme

De l'Éthiopie au Sahara occidental, du Mozambique à l'Angola... L'Afrique, décidément, s'accorde mal des analyses idéologiques simplifiées qu'affectionne l'Occident. Le partage en deux camps — « progressistes » et « modérés » — d'un continent en ébullition participe davantage des commodités du langage que d'une réalité infiniment plus complexe. Dans les affrontements sporadiques, les réconciliations subtiles et les manœuvres dont l'Afrique est le théâtre, la « cohérence » est rarement son compte. Constaté l'an dernier à l'occasion des spectaculaires « renversements d'alliances » de la Corne orientale, cette vérité se vérifie aujourd'hui au Zaïre.

Trois mois après les tragiques événements de Kolwezi et l'épisode anti-mobutiste des « généraux katangais » venus d'Angola, le président Nteto — accusé hier d'avoir favorisé cette « subversion » — est reçu ce 19 août à Kinshasa par un adversaire qu'il avait toujours présenté comme un « valet de l'impérialisme ». L'événement n'est pas moins désconcertant que n'aurait pu l'être, en pleine guerre au Vietnam, une visite du premier ministre Pham Van Dong à Saigon. Il consacre, en fait, une « normalisation » très réaliste, amorcée au sommet de Kharطوم, puis le 22 juillet à Brazzaville, entre deux pays qui non seulement comptent parmi les plus importants d'Afrique, mais se rattachent à deux « pôles » de pensée totalement opposés.

Cette réconciliation — qui couronne les efforts de la diplomatie occidentale — est acceptée par les intéressés, c'est d'abord parce que chacun y trouve son compte. Les présidents angolais et zaïrois ont au moins en commun le fait d'incarner l'un et l'autre des régimes fragiles, menacés à la fois par des rébellions armées et de nombreux perspectives économiques. Or leurs adversaires respectifs — « Katangais » pour le Zaïre, F.N.L.A., UNITA et FLECO (Cabinda) pour l'Angola — tiennent une bonne partie de leur force du soutien avoué ou occulté dont ils bénéficient « en face ». Il y a là des possibilités de marchandages suffisamment prometteuses pour que l'on accepte d'oublier les « grands principes ».

En l'occurrence, l'Angola marxiste-manichéiste — qui s'entendait avec l'ancien colonisateur portugais cherché à ouvrir sur l'Occident — a déjà fait le geste qu'attendait Kinshasa en désarmant une partie des « Katangais » réfugiés sur son sol. M. Nteto entend maintenant qu'en échange de bon procédés le président Mobutu cesse de soutenir les maquis de l'Unita dirigés par le Jonas Savimbi et ceux du FLECO menaçant l'enclave de Cabinda. Les deux capitales pourront « lors envisager » — c'est l'objectif prioritaire — la remise en service de chemins de fer de Benguela, qui achemine vers le port angolais de Lobito le minerai du Shaba et procure aux deux pays — et à la Zambie voisine — des ressources appréciables.

Bien avant ce surmont de réalisme politique doit beaucoup aux pressions exercées par les grandes puissances. En fait, les rivalités internationales en Afrique fournissent aussi, à ceux des pays qui sont les plus jaloux de leur indépendance, une marge de manœuvre appréciable. En jouant sur la concurrence et les surcroûtes des grandes puissances, ils parviennent quelquefois à échapper à cette fidélité inconditionnelle qu'on voudrait leur imposer à travers, justement, ces redoutables « cohérences » de l'idéologie. Les distances que prend aujourd'hui Kinshasa avec les dogmes — et que s'approprie à prendre l'Éthiopie « pro-socialiste » — pour ne citer qu'elle — ce réalisme qui triomphe après de vaines batailles, n'est-ce pas aussi une manière d'échapper aux contraintes importées et de « rendre l'Afrique aux Africains ».

Le premier ministre rhodésien n'est plus hostile à des négociations avec la guérilla

Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, a déclaré le 18 août que le gouvernement intrinsèque de Salisbury n'était pas — en principe — opposé à une conférence élargie incluant les dirigeants de la guérilla, conférence souhaitée par les Anglo-Américains. Il a cependant précisé qu'aucune décision n'avait été prise à ce sujet et qu'il attendait d'être mieux renseigné sur les modalités d'une telle rencontre. A Londres et à Washington, on s'est étonné de cette déclaration des déclarations de M. Ian Smith.

Le 17 août, déjà, l'un des dirigeants nationalistes modérés, le chef Jeremiah Chirau, s'était prononcé en faveur de ce projet de conférence élargie. L'évêque Muzorewa, en revanche, a exprimé des réserves très nettes. Quant aux dirigeants de la guérilla dont l'avis sera déterminant, s'ils sont d'accord sur le principe, ils ne paraissent pas s'être définitivement prononcés. MM. Mugebe et Nkomo, coprésidents du « Front patriotique » se sont consultés vendredi à Lusaka (Zambie). Dans une interview publiée à Johannesburg, M. Nkomo a jugé dépassée l'idée d'une telle conférence alors que le guérilla « actuellement a gagné le parti ». M. Keunde, président zambien, en revanche, a pressé les partenaires africains de M. Smith d'engager des conversations en vue de cette conférence « élargie » qui permettrait de sortir de l'impasse.

En Rhodésie, cependant, alors que renaît le timide espoir d'une solution pacifique, le moral de la communauté blanche paraît avoir atteint un stade critique.

« Les Blancs votent avec leurs pieds... »

Correspondance

Salisbury. — M. et Mme F. ont voté (11 et 10) pour le Front rhodésien de M. Ian Smith pendant quinze ans. Aujourd'hui, ils se préparent à quitter définitivement le pays, au début de l'année prochaine. Ils ne manquent pas leurs mots à l'endroit de M. Smith qu'ils accusent de les avoir « trahis ».

Propaganda d'un « valet »... M. et Mme F. ont quitté Salisbury, d'une « capitale » à Highland, l'un des quartiers résidentiels blancs de la capitale rhodésienne, et de deux voitures. M. F. n'est autorisé à emmener que 1 000 dollars rhodésiens (1) lors de son départ. Bien sûr, comme beaucoup de ceux qui ont voté pour le Front rhodésien, ils se sont préparés à quitter le pays, au début de l'année prochaine. Ils ne manquent pas leurs mots à l'endroit de M. Smith qu'ils accusent de les avoir « trahis ».

(1) 1 dollar rhodésien = 6,50 F.

Les effets de l'ouverture en Chine

- Pékin enverra des milliers d'étudiants en Occident
- Deux ministres sont relevés de leurs fonctions
- M. Hua Kuo-feng est vivement critiqué par Moscou

Alors que Moscou vient d'annoncer, par l'intermédiaire de l'agence Tass, M. Hua Kuo-feng d'avoir tenu « des propos antisoviétiques » à Bucarest — d'où le dirigeant chinois doit gagner Belgrade lundi 21 août, — Pékin poursuit sa politique de réforme, d'ouverture sur l'étranger et d'épuration amorcée au lendemain du renversement de la « bande des quatre ».

Jusqu'à présent, les officiers étaient appelés « cadres » et ne se distinguaient des soldats que par une verveuse à quatre poches au lieu de deux. C'est l'agence Chine nouvelle qui a fait éliminer le rétablissement des grades, vendredi 18 août, en annonçant l'adoption par l'Assemblée d'un « règlement sur le service des officiers ».

Vendredi également, les dirigeants chinois ont procédé à un remaniement du gouvernement qui avait été formé en mars dernier. Chine nouvelle a annoncé que M. Yao Yi-hin, membre du comité central, avait été nommé ministre du commerce (poste qu'il avait occupé de 1960 à 1967), en remplacement de M. Wang Lai, « relevé de ses fonctions » et dont la nouvelle affectation n'a pas été rendue publique. D'autre part, M. Chien Min, vice-président du comité révolutionnaire de la province du Sechuan, prend la direction du quatrième ministère de l'Industrie mécanique, à la place de M. Wang Cheng, dont Chine nouvelle ne mentionne même pas le nom.

Les deux ministres « relevés » étaient entrés au gouvernement en mars, après avoir occupé des fonctions ministérielles avant la révolution culturelle. M. Wang Cheng depuis 1971, vice-président du comité révolutionnaire de la municipalité de Pékin, dont le président n'est autre que M. Wu Teh, qui a plusieurs fois

été critiqué pour avoir été lié à la « bande des quatre ».

Ce remaniement intervient au moment où des rumeurs éculent sur le possible mise en jugement de la « bande des quatre » et sur la purge de certains de leurs partisans, à Changhaï ou à Canton.

A Moscou, l'agence soviétique Tass a dénoncé vendredi l'« orientation avant tout antisoviétique » des propositions du président du P.C. chinois, M. Hua Kuo-feng, au cours de sa visite en Roumanie. Elle reproche au dirigeant chinois « une série d'invectives antisoviétiques, amou-

Trois décisions connues vendredi 18 août sont significatives à cet égard : le remplacement de deux ministres qui avaient été nommés en mars dernier, l'envoi prochain de plusieurs milliers d'étudiants chinois dans des universités occidentales et le rétablissement probable des grades dans l'armée chinoise (les grades avaient été supprimés depuis la révolution culturelle).

Illes par la phraséologie marxiste classique — et, plus particulièrement, « la thèse sur la lutte contre l'hégémonie », ce qui signifie, d'après la Chine, la lutte contre l'U.R.S.S. ». M. Hua Kuo-feng, qui visite ce samedi matin 19 août le port de Constanza, sur la mer Noire, avait eu le veille un dernier entretien politique de trois heures avec son hôte, M. Ceausescu. Cet entretien, qui devait avoir lieu lundi, a été avancé. Après avoir signé plusieurs accords économiques, M. Hua Kuo-feng signera lundi Belgrade. Il séjournera en Yougoslavie jusqu'au 23 août avant de regagner Pékin via Téhéran.

Accélérer la formation des élites

De notre correspondant

Pékin. — Plusieurs milliers d'étudiants chinois vont être accueillis dès cet automne dans les établissements d'enseignement supérieur d'une douzaine de pays étrangers. C'est dit moins ce qu'a demandé le gouvernement chinois, en expliquant que la République populaire avait actuellement « en » des milliers de jeunes gens qui ont assuré la formation de ses élites les plus doués.

Ce sont donc « les meilleurs » parmi les quelque deux cent cinquante mille jeunes gens admis cette année à poursuivre leurs

études au-delà du secondaire qui vont se rendre à l'étranger pour plusieurs années (quatre à sept selon les disciplines) pour y suivre des cycles complets d'enseignement supérieur. Les candidats les moins doués sont aussi prévus pour des études plus courtes (deux à quatre ans), soit pour leur perfectionnement dans des spécialités données, soit pour leur formation comme chercheurs ou assistants d'universités.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

Le Conseil constitutionnel en accusation

La polémique sur le Conseil constitutionnel, et particulièrement sur son rôle de juge de la régularité de l'élection des députés et des sénateurs, a rebondi au cours de la campagne électorale dans la dernière circonscription du Gers, après l'invalidation du scrutin de mars. Comme MM. Debré et Blanc, M. Lecauet, président de l'U.D.F., a reproché à M. François Mitterrand de créer une mauvaise que-

re pour masquer les divisions de la gauche.

Selon M. Chevènement (P.S.), le Conseil constitutionnel, qui a invalidé cinq élections aux députés du P.C. (Seine-Saint-Denis), du P.S. (Gers et Pas-de-Calais), du parti radical (Meurthe-et-Moselle) et du R.P.R. (Paris), la décision concernant le Gers (où l'on devait voter le 26 août) est « scandaleuse ».

ou présidentielle et l'opposition, la partie n'est pas égale. En premier lieu, le Conseil s'est refusé à juger les interventions du président de la République (21 juin 1977, n° 358) dans la propagande électorale. Il justifiait son incompétence en affirmant que le chef de l'Etat n'est responsable que devant la Haute Cour de justice. Pourtant, le Conseil d'Etat n'a jamais hésité à annuler des décrets ou même des ordonnances signés par le président de la République. Ainsi, un candidat apportant des éléments nouveaux le samedi, veille du scrutin, risque, s'il est élu, l'invalidation, tandis que le chef de l'Etat peut dire ce même samedi n'importe quoi, et les candidats qu'il soutient ne risquent rien.

Faut-il supprimer le Conseil constitutionnel ? François Mitterrand a posé la question. Certains s'en indignent. Pourtant, il n'y a là rien de bien nouveau. Le programme commun de gouvernement de la gauche a toujours proposé son remplacement par une cour suprême — mais surtout le gouvernement a toujours osé écarter les décisions du Conseil constitutionnel quand parfois elles le gênaient. En voici deux exemples :

1) Respectueux de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le Conseil constitutionnel a, le 28 novembre 1973, décidé que le gouvernement ne pouvait, par décret, définir des infractions réprimées par une peine de prison. « Nul homme ne peut être accusé, arrêté ou détenu que dans les cas déterminés par la loi. Le gouvernement a aussitôt adressé aux parquets une circulaire leur prescrivant de ne tenir aucun compte de la décision du Conseil et il a continué à définir lui-même par décret des in-

fractions dont la sanction peut atteindre deux mois de prison ; 2) Pour introduire la publicité de marque à la T.V., le gouvernement a demandé au Conseil s'il pouvait sans autorisation législative voter l'O.R.T.F. de ressources nouvelles. Le Conseil a répondu (30 janvier 1968) qu'il n'en avait la possibilité que pour des ressources correspondant à l'objet de l'O.R.T.F. et que cet objet relevait de la compétence législative. Rien qu'aucun texte de loi n'ait été placé dans l'objet de l'O.R.T.F., le gouvernement s'est empressé d'annuler celle-ci et a perçu des recettes provenant de la publicité de mar-

Les critiques de François Mitterrand portaient sur le contentieux électoral. C'est qu'un effet entre la majorité parlementaire

AU JOUR LE JOUR

Anne, ma sœur Anne...

A propos du mariage de Chrysler avec Peugeot-Citroën, on a parlé d'un mariage à trois. C'est au moins d'un mariage à quatre qu'il faudrait parler. Car le sieur Chrysler avait naguère épousé en justes noces la dame Simca, dont on ne sait trop ce qu'elle est devenue. Certes l'écogamie est un

excellent remède contre les inconvénients de la consanguinité. Exemple : dans l'application, mais avant de convoler avec lui, les fiancées consentantes seraient bien avisées de lui demander la clef de la chambre forte.

ROBERT ESCARPIT.

IONESCO A CERISY

Les rhinocéros dans la Manche

La vocation internationale du Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, dans la Manche, où le souvenir de sa fondatrice, Anne Heurigon Desjardins, disparaît il y a juste un an, demeure vivant, c'est affirmée une fois de plus. L'universalité d'Eugène Ionesco, qui n'y trouve un peu comme dans sa propre maison tant il y a multiplié les séjours, aussi. Universitaires et érudits arrivés de nombreux pays — et même de Roumanie où ses pièces ne sont plus jouées, — se sont retrouvés pour parler de la création de cet espace, que l'on dit de l'absurde, et qui, à l'instar de Beckett et d'Adamov, nous vient de nulle part.

Peu d'œuvres sont empreintes d'humour comme celle tragique et décapitante d'Eugène Ionesco. C'est d'elle, de ses nuances vertigineuses, de ses oscillations et de sa cohérence obscure qu'il a été question pendant la première décennie d'août en ce château normand. Car l'autre œuvre de Ionesco, le Cantatrice chevre ou le Lapin (interprété à Cerisy par la fille de l'écrivain —

excellente dans ce rôle), s'est révélé au fil des exposés le même que celui des textes d'aujourd'hui. Le désespoir abyssal, traversé d'événements fulgurants de félicité, dans son film le Valois est le même dans Le roi se meurt. Pas question donc de chronologie récupératrice, d'époque « révolutionnaire » ou « aseptisée » dans la création de ce clown douloureux, subversif et violent. Sur l'unité profonde de son œuvre le consensus s'est vite dégagé.

Au monde romanesque qui s'installait dans le confort après la guerre, Ionesco opposa un discours théâtral qui fit écarter les conventions figées, en mettant en évidence les automatismes, les tics de langage, et qui, dans la même foulée, fit éclater le temps, le personnage et l'intrigue. A double face cependant, comme Jésus : lorsque les chiens suicidaires échouaient le monde vers sa perte, en vertu d'un conformisme défilant, Ionesco, après avoir fait le vide, donne vie à l'irréductible dissident Béranger du Rhinocéros. Cette ré-creation prend, aujourd'hui, valeur d'avertissement exemplaire.

Et l'homme Ionesco, dépouillé de son personnage ? Naviguant superbement entre le Charybde et le Scylla des modes, comme Martin Esslin l'a souligné avec pertinence, à la recherche inquiète de la grande lumière, de l'espace secret et sacré, dont parlait Eliade, son ami, fuyant comme la poésie hagiographique et thuriféraire (il y en avait, bien sûr, à ce colloque) Ionesco présent se déclara irrité par son succès, par sa gloire. Qu'il trouve, par ailleurs, parfaitement légitime.

— Il n'y a rien de plus drôle que le malheur », dit-il. Et il ajoute ravi et narquois : « Mon plus grand malheur, et sans doute le plus comique, ce serait de partir étouffé par l'amour et l'admiration de mes proches. Et maintenant excusez-moi, il faut que j'aille téléphoner d'urgence à Shakespeare. »

EDGAR REICHMANN.

Aujourd'hui samedi 19 août et demain dimanche 20 août

GOURSES A ENGHEN
 au trot monté et attelé

DEMAIN DIMANCHE
 un très beau programme avec

LE PRIX D'EUROPE
 International attelé - 2.850 m
 200.000 F

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

idées

ÉTAT

Vive la centralisation

par JACQUES ROLLAND DE RENÉVILLE (*)

Le titre provoque. Mais lisez donc l'Histoire financière de l'Antiquité à nos jours. Arrivé à la Révolution française, Gabriel Ardant y décrit les réformes fiscales entreprises par les révolutionnaires sur la base des messages qu'avait prescrits Turgot et Necker. Pour nous qui raffolons aujourd'hui de décentralisation et d'autogestion, c'est fort instructif.

Plus que les constituants, les émetteurs de la faim avaient fait voler en éclats barrières d'octroi, bureaux de contrôle et impôts indirects, en sorte que l'Assemblée fut réduite à ne compter plus que sur l'impôt direct, c'est-à-dire en fait sur l'impôt foncier : politique inspirée directement des physiocrates, puisque la terre apparaissait alors la source de toutes richesses. Mais l'impôt foncier n'allait pas sans une administration centrale qui se chargeait de la répartir, et que la Constituante avait détruite. Conformément aux vœux de Turgot et de Necker, on confia donc le soin de la répartir aux comités aux districts, aux départements, toutes administrations locales éliminées. Des commissions communales définirent l'assiette, des officiers municipaux se chargèrent des matrices, etc.

Le résultat fut immédiat : les retards de paiements se multiplièrent, tels biens furent omis, tels autres s'évanouirent. En 1793, de toute urgence il fallut recruter cinq mille commissaires centraux pour surveiller le travail des municipalités, puis en toute hâte le Comité d'impôt rédigea un règlement d'administration centrale des impôts directs.

Et comment imaginer qu'il aurait pu en être autrement ? Comment celui qu'on croit riche n'apparaîtrait-il pas pauvre un peu plus loin ? Comment mon voisin conseiller municipal ne tasserait-il impartialement puis qu'il s'agit d'édifier à mon tour le lui revaudrait cela ? Quand l'impôt vise non le plus capable de payer mais le moins capable de dissimuler — c'est le cas plus que jamais — comment celui qui le calcule le calculerait-il objectivement s'il était l'œil du village, de l'ilot ou du quartier ?

Tocqueville, citant l'Assemblée provinciale du Berry en 1778, rappelle que chaque paroisse doit payer une somme fixe chaque année, à charge pour le « collec-

teur » local de la répartir. « Comme tout le monde veut éviter la charge de collecteur, dit cette Assemblée, il faut que chacun la prenne à son tour... sans égard à la capacité ou à l'honnêteté ». Contraint de définir arbitrairement les ressources de chacun, le « collecteur » s'attire la haine de tous, et comme tous sont collecteurs à tour de rôle, on imagine aisément les conséquences. Qu'à cette situation-là s'ajoutent les désastres imprévisibles de 1789, et l'on conçoit que G. Ardant écrive : « Il n'était pas facile d'obtenir de bons effets de la décentralisation fiscale lorsque le milieu social ne s'y prêtait pas. » Sy prête-t-il mieux aujourd'hui, en France ?

La force du faible, où la pulsait-il pour se défendre, sinon dans une autorité qui transcende le fort aussi bien que le faible ? Mais la société civile, c'est-à-dire l'économie de marché, c'est-à-dire la loi du plus fort, ne comporte point une telle instance. Au-dessus des intérêts privés, familiaux, locaux, régionaux, corporatifs, professionnels, syndicaux, etc., comment concevoir, comment ériger une autorité qui n'en dépende pas, qui assure leur régulation et, plus encore, qui les dépasse en les conservant, et qui ne soit pas l'Etat ?

J'entends bien qu'aujourd'hui l'Etat, c'est le monstre froid, c'est la paperasse bureaucratique, c'est l'administration sans âme, sans entraînements, le pouvoir tentaculaire, le bon plaisir signifié par circulaires, bref le totalitarisme feutré. Mais de ce qu'un Etat totalitaire, feutré ou non, est en effet, intolérable, il ne résulte aucunement que plus d'Etat du tout soit un bien. Voyez donc l'Italie aujourd'hui. C'est une question de mesure : entre l'Etat hégémonique, raison divine inflexible qu'incarner l'histoire en sa qualité de jugement dernier, et l'Etat selon Marx, appareil oppressif au service des exploités, il y a place pour une autorité centrale à laquelle les faibles puissent en appeler, des forts, comme ce fut au cas des Grands Jours d'Autvergne (septembre 1665 - janvier 1666), comme c'est le cas chaque fois que le pouvoir local brime, et il en est sans cesse tenté puisqu'il connaît personnellement ceux qu'il gouverne.

(*) Professeur à l'Institut de philosophie de l'université de Fribourg.

Pour une ouverture de l'administration française

par FRANÇOIS LOMBARDO (*)

Les élections législatives ont mis en lumière un paradoxe intéressant : d'une part, les Français ont manifesté leur mécontentement devant le système actuel, le « mal français » et la « société bloquée », caractérisée par l'administration toute-puissante ; d'autre part, ils ont envoyé à l'Assemblée nationale, pour les représenter, un nombre croissant de fonctionnaires, près de 48 % des nouveaux députés. Deux raisons peuvent expliquer ce phénomène : la cooptation au sein des partis, notamment de la majorité, de camarades d'école ou de promotion comme candidats, et la complémentarité de fait entre une carrière administrative et politique qui permet à un fonctionnaire de disposer de temps pour préparer sa campagne. En fait, deux types

de fonctionnaires ont été élus : des enseignants, surtout au P.S., assez proches des administrés par leurs fonctions, et de la fonction publique, surtout de la majorité, assez jeunes, sorte de « cadets » du régime. C'est en partie de leur situation que nous traiterons par la suite.

Leur quête du pouvoir se traduit par un cumul excessif de fonctions, sources de blocage et de mécontentement : sans changement, c'est l'explosion sociale à terme ; seule une ouverture réelle, mais difficile à réaliser sans volonté politique, peut donner au système actuel l'oxygène nécessaire à sa survie.

Un nombre non négligeable de Français ont souhaité la suppression de ce système, et puis, à la dernière minute, plus par refus du communisme que par appui de la majorité, ils ont voté pour elle. Si des changements effectifs n'interviennent pas pour réduire le cumul des pouvoirs, ouvrir l'administration, le report des voix des cadres vers le P.S., déjà amorcé, s'amplifiera. Une série de réformes s'imposent. Les Français ne se laisseront pas duper plus longtemps par les discours technocratiques et autres livres sur le « mal français », qui sont souvent des prétextes pour ne pas agir.

L'ouverture nécessaire

Les règles des institutions administratives françaises établies au lendemain de la deuxième guerre mondiale ont adaptées à notre société industrielle compétitive. Les grandes lignes de cette politique devraient être les suivantes :

— Etablir de manière plus systématique des passerelles entre le secteur privé et le secteur public. Est-il normal, en effet, qu'un administrateur civil puisse être détaché à la direction des grandes entreprises d'une banque nationalisée et que, en retour, il est pratiquement impossible à un cadre supérieur de cette banque de travailler dans une administration ? Cela devrait pouvoir se faire sous forme de contrat à durée déterminée ou de manière permanente dans le cadre du recrutement au tour extérieur.

Dans les domaines de l'administration proches du secteur privé, tel le corps des conseillers commerciaux, un nombre de postes plus importants devrait être donné à des personnes du secteur privé ayant l'expérience des négociations et des affaires internationales, qui fait parfois défaut à certains fonctionnaires arrivés au Quai Branly sans vocation particulière pour le commerce international mais en raison de leur classement.

— Eviter de figer la structure administrative en répartissant la plus grande partie des postes dans les services plus fondamentaux, notamment sociologique. La gestion du domaine public ne doit pas être le domaine de quelques-uns. Le renouvellement des hommes par un échange entre le secteur privé et le secteur public devrait permettre de lever le « mal français » de l'intérieur et de remettre en cause le monopole de fait d'une minorité.

adaptées aux exigences propres de chaque carrière (inspection des finances, diplomatie, conseillers commerciaux) et introduire un pluralisme de formation et de modes de pensées ;

— Mieux informer les jeunes sur les perspectives de concours dans l'administration et leur permettre, après sélection, de faire des stages dans certains services de l'administration, comme cela se fait ailleurs (stages d'été à la Maison Blanche) ;

— Enfin, il faut lutter contre l'esprit administratif qui, avec quelque raison, hante les lycéens et les étudiants ambitieux. Trop souvent il leur est dit « hors de l'ENA, point de salut ». Encore plus qu'avant, nous sommes en train de créer une nation de fonctionnaires. Un des moyens de sortir du « mal français », c'est justement de recruter le travail dans l'entreprise industrielle, la recherche et la création d'entreprises.

Nous ne voulons pas remettre en cause les principes qui ont fait de l'administration française une des plus honnêtes et des plus compétentes du monde, mais proposer des ajustements pour rectifier les inadéquations. L'élargissement du recrutement au « tour extérieur » est un des moyens qui devrait permettre la pluralité des expériences et des fonctionnaires. D'autres mesures s'imposent, mais elles relèvent d'une analyse plus fondamentale, notamment sociologique. La gestion du domaine public ne doit pas être le domaine de quelques-uns. Le renouvellement des hommes par un échange entre le secteur privé et le secteur public devrait permettre de lever le « mal français » de l'intérieur et de remettre en cause le monopole de fait d'une minorité.

(1) Le Monde du 31 mai 1978.

Un cumul excessif de pouvoirs

Apparemment, le système administratif français a toutes les vertus : sélection objective des meilleurs par le mérite, stabilité de l'emploi et perspectives intéressantes de carrière. Dans la réalité, l'objectivité de la sélection est toute relative, les mérites s'évaluent différemment à l'ENA selon que l'impétrant est parisien ou provincial, que ses parents ont de la fortune ou non et qu'il est issu ou non d'une famille d'inspecteur de finances, de ministre ou de diplomate. Bien sûr, l'héritage joue, mais la forme de sélection actuelle lui donne un rôle plus important que d'autres modes de sélection. Le pouvoir donné aux anciens de ce système est, à bien des égards, effrayant. Imaginons deux étudiants de force égale : l'un tombe, le jour d'une épreuve de langue de sélection, sur un texte qu'il a déjà lu ; l'autre sur un domaine qui lui est étranger. Le premier réussit ; le second échoue. Trois ans plus tard, l'un pourra être secrétaire général de préfecture, avec des responsabilités humaines importantes, et l'autre

stagiaire dans une banque nationalisée. Quelle est la justification de cette différence de pouvoir ? De quoi s'agit-il ? Outre le facteur chance, qui n'est pas négligeable, la sélection des hauts fonctionnaires se fait davantage sur les qualités intellectuelles dont ils font preuve entre vingt et trente ans que sur leurs qualités humaines.

Ce n'est pas parce qu'une personne a des qualités exceptionnelles qu'elle saura forcément diriger des hommes, prendre des décisions et négocier avec des syndicats. Certains fonctionnaires ont essayé d'utiliser ce pouvoir, reposant pourtant sur des bases fragiles mais qui leur permet d'avoir accès aux dossiers, pour conquérir une partie du pouvoir législatif et économique (entreprises nationales et banques). Beaucoup justifient ce cumul de pouvoirs en tendant à considérer que la société française, à l'image de l'administration, a une structure pyramidale et que la réussite à un concours difficile justifie leurs prétentions.

Source de blocage et de mécontentement

Le cumul des pouvoirs administratifs et économiques a été récemment que « les fonctionnaires n'ont pas pour la plupart l'expérience vécue nécessaire pour procéder au redéploiement de leurs industriels de notre pays » (1). L'absence de cette expérience économique a souvent été citée tout autant par des considérations politiques et administratives que par la compétence.

Contrairement aux implications des propos de François Combarot, conseiller auprès du président de la République, qui écri-

vait récemment que « les fonctionnaires n'ont pas pour la plupart l'expérience vécue nécessaire pour procéder au redéploiement de leurs industriels de notre pays » (1), l'absence de cette expérience économique a souvent été citée tout autant par des considérations politiques et administratives que par la compétence.

(1) Enseignant-chercheur de l'université d'Alsace-Marseille, actuellement en poste dans une institution financière internationale.

FEUILLETON 36

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le chef terroriste Morro fait visiter à quatre physiciens américains de grande valeur, qui se trouvent parmi ses otages, ses installations. Les quatre hommes ont découvert, stupéfaits, la présence effective de dix bombes à hydrogène de forte puissance sous le château d'Alberheim. Ils retrouvent ensuite avec stupeur les cadavres de Whilly Aachen, disparu mystérieusement depuis sept semaines. Ce dernier est réduit à l'état d'épave par la torture. Les hommes sont cependant intrigués par la place vide d'une onzième bombe, sur laquelle Morro reste discret.

L'endemain matin, le taux d'absentéisme fut le plus fort de toute l'histoire de la Californie. Il en alla probablement de même dans les autres Etats de l'Union, et, à un moindre degré, dans beaucoup de pays civilisés de la planète. Car le reportage télévisé de l'explosion atomique qui était prévue, ou du moins dont on était menacé, sur le plateau de Yucca était transmis par satellite. Cependant, on n'aurait pu parler d'absentéisme dans les pays européens : en effet, en raison du changement de fuseau horaire, la plupart des travailleurs se trouvaient déjà chez eux à l'heure du reportage.

Mais, en Californie, la grève était presque générale. Même les sociétés chargées des services publics, les moyens de transport et la police furent fonctionnaires avec des effectifs squelettiques. Ce qui aurait pu faire de cette journée une date béate pour les criminels en particulier les voleurs et les cambrioleurs ; mais eux aussi étaient restés devant leur téléviseur.

Que ce soit par prudence, par paresse, en raison de la position insécable du plateau de Yucca ou parce qu'il était tellement plus commode de s'en remettre à la télévision, il n'y eut pas un Californien sur dix mille pour tenter de se rendre sur les lieux de l'explosion.

Parmi ceux qui restèrent chez eux, il faut mentionner le major Dunne,

à son bureau, et le sergent Ryder, dans sa maison. Ryder avait demandé à Jeff de se remémorer et de taper à la machine dans les moindres détails l'explosion, mais les éléments de l'enquête telle qu'elle avait été menée jusqu'ici, y compris, si possible, une reconnaissance mot pour mot de toutes les conversations et, plus important, volontaire, Jeff y appliquait son excellent mémoire du mieux qu'il pouvait. Mais, de temps en temps, il lançait un coup d'œil anxieux à son père, qui avait l'air de ne rien faire, si ce n'est de parcourir par-dessus le plus de documents relatifs aux tremblements de terre que lui avait procurés le Fr. Benson.

Dix minutes environ avant 10 heures, Jeff alluma la télévision. Sur l'écran apparut une étendue bleueâtre, apparemment un secteur d'un désert extrêmement peu arrosé, même spectacle dont le commentateur essayait à grand-peine de contrebalancer la fâcheuse impression par un compte rendu probe et économié de ce qui se passait : effort louable mais voué d'avance à l'échec, car il ne se produisait absolument rien.

Jeff lança avec un peu d'exaspération un coup d'œil à son père : Ryder ne regardait pas l'écran et il s'écoula, probablement pas un mot de ce que disait le présentateur. Il ne feuilletait plus les brochures : il avait arrêté son regard, mais apparemment en retournant à sa place et en dirigeant son regard vers l'écran. Le commentateur parlait maintenant de cette voix tendue, haletante, presque hystérique qu'attachent les présentateurs de courses lorsqu'ils veulent créer une excitation artificielle vers la fin de l'épreuve. Mais, dans le cas particulier, ce ton était particulièrement déplacé : une voix calme et détendue aurait beaucoup mieux

convenu à la circonstance, car belle-ci comportait par elle-même tout le suspense qu'on pouvait en attendre. De plus, le commentateur avait misé sur ce qui avait installé les bombes et fait exploser un engin atomique : en termes plus concrets, l'explosion du plateau de Yucca tendait à montrer qu'il s'agissait d'un homme bien et se conformait à la parole, qui n'était pas un simple plaisantin et qui avait tout à la fois la possibilité et la volonté de mettre ses menaces à exécution. Et si telle avait été l'intention de Morro — et il était bien évident qu'il n'en avait pas eu d'autre — il était certain que l'homme qui avait même évalué la possibilité. Il avait installé la terreur dans le cœur de la grande majorité des Californiens, et à partir de ce moment-là, il n'y eut pratiquement plus qu'un seul sujet de conversation dans tout l'Etat : où et quand ce dément aux décisions imprévisibles allait-il frapper à nouveau ; et quelles pouvaient être, au nom de ce qu'il y avait de plus sacré (les gens se s'exprimaient pas tout à fait ainsi), mais c'était le fond de leur pensée, les motivations de ses actes. A vrai dire, ce genre de conversations ne devait se prolonger que pendant quelques minutes ; après quoi, le public allait être d'ôté d'un sujet de préoccupation concret et défini ; ou, plus précisément, la partie de la Californie que cette préoccupation-là concernait allait passer rapidement d'un état de terreur irraisonnée à un climat de panique pure et simple.

« Eh bien ! dit Ryder en se levant de son siège, nous n'avons jamais douté que ce fut un homme de parole. N'est-ce pas content de l'être dispensé d'aller voir de près cette exhibition ? Car il ne s'agissait pas d'autre chose. Enfin ! cela aura eu au moins un avantage : celui de détourner l'esprit du bon public des problèmes locaux et des manigances de Washington. »

« Je ne réponds pas, et on pouvait se demander s'il avait même entendu. Il continuait à regarder le champignon en train de grossir dans le ciel du Nevada et à écouter la voix offran-

cièrement sinistre du commentateur décrivant avec de froids détails inutiles, ce que tous les hommes d'une vue même réduite avait pu observer par elle-même. Ryder secoua tristement la tête et sauta le téléphone. A l'autre bout du fil, Dunne répondit à son appel.

« Avez-vous du nouveau ? dit Ryder. Vous savez que cette ligne est surveillée. »

— Des trucs sont en train d'arriver. — Intéressé ? — Des trucs sont en train d'arriver. — Dans combien de temps ? — Une demi-heure. »

Ryder raccrocha, appela Parker, convint avec lui qu'ils se retrouveraient au F.B.I. trente minutes plus tard, se rassura, rumina un instant sur le fait que tant Dunne que Parker avaient sans doute considéré la réalité de la menace de Morro comme si certaine qu'ils n'avaient même pas éprouvé le besoin de commenter l'événement, puis reprit sa lecture. Cinq bonnes minutes s'écoulaient avant que Jeff éteignit le téléviseur, désolé de son père avec un peu d'irritation. S'assit à sa table, tapait quelques mots à la machine, puis dit d'un ton acide :

« J'espère que je ne te dérange pas. Pas du tout. Combien de pages as-tu déjà faites ? »

— Six. — Nous partirons d'ici un quart d'heure pour aller voir Dunne, dit Ryder en tendant la main pour prendre les six pages en question. Il a reçu quelques choses et il est en train de recevoir quelques choses. — Quoi ? — Tu as peut-être oublié qu'un des acolytes de Morro parle un espagnol ? Je t'en prie, reprends sur ce téléphone ? »

Jeff broncha, reprit son travail pendant que Ryder commençait pieusement la lecture des notes de son fils.

(A suivre.)

(C) Copyright Librairie Arthème Fayard et Le Monde.

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Je suis de 1950

EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Imposant dispositif policier à Prague pour l'anniversaire de l'intervention soviétique

A Prague, où un énorme dispositif policier a été mis en place à l'approche du 21 août, dixième anniversaire de l'invasion du pays par cinq pays du pacte de Varsovie...

à Rome un appel aux « P.C. occidentaux qui ont suivi avec sympathie le printemps de Prague ».

Un rassemblement silencieux à Paris

Le « Comité du 5 janvier pour la Tchécoslovaquie libre et socialiste » (1) appelle les Parisiens et toutes les organisations ouvrières et démocratiques à marquer le dixième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par un rassemblement silencieux le lundi 21 août...

La vengeance érigée en politique

Au château de Hradcany, à Prague, les touristes peuvent actuellement admirer une exposition sur l'empereur Charles IV et son temps.

Si pourtant la direction du P.C. continue d'avoir peur et de prôner la vigilance, c'est qu'elle a bien conscience qu'en dépit de l'ordre apparent, sa base de pouvoir reste faible.

Des querelles sourdes

Idéologues préoccupés avant tout de ne pas laisser s'installer le virus de la vigilance, c'est qu'elle a bien conscience qu'en dépit de l'ordre apparent, sa base de pouvoir reste faible.

EN SUISSE

M. de Guiringaud a eu des entretiens constructifs et fructueux avec M. Aubert

Brigue. — Quelques semaines à peine après la visite de M. Barre à Berne, le ministre français des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, était invité, vendredi 18 août à Brigue, de son collègue helvétique M. Pierre Aubert, chef du département politique fédéral.

Les discussions sur le Proche-Orient ont porté notamment sur le Liban et le prochain « sommet » de Camp David tandis que les problèmes africains n'ont été que rapidement évoqués.

CORRESPONDANCE

Totalitarisme et cynisme

M. Alain Ravennas, secrétaire général, nous écrit, au nom du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (C.I.E.L.)

Les championnats d'Europe d'athlétisme s'ouvrent à Prague le 20 août, couronnés les athlètes-robots de l'Est et que retentisse l'hymne soviétique dans le silence de Prague martyrisée.

Allemagne fédérale

LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE OUEST-ALLEMANDE (B.D.I.) M. Nikolaus Fiebig, a démissionné, a annoncé vendredi 18 août à Cologne un porte-parole de B.D.I. M. Fasolt avait succédé, en mars 1978, au patron des patrons ouest-allemands Hans Martin Schleyer, qui avait été enlevé en septembre 1977 et tué en octobre.

Brésil

LE MOUVEMENT PÉRONISTE DES MONTONEROS a dénoncé vendredi 18 août, à Mexico, l'enlèvement de l'un de ses dirigeants, le journaliste argentin Norberto Armando Habegger, par les autorités chiliennes, alors qu'il transitait par Rio-de-Janeiro. M. Habegger a rejoint le mouvement péroniste en 1968. Il a été directeur adjoint du quotidien argentin Noticias,

États-Unis

M. EDWARD SANDERS, AVOCAT À LOS ANGELES, a été nommé, vendredi 18 août, par le président Carter, conseiller à la Maison Blanche et au département d'État pour les affaires du Proche-Orient. Il succède, avec des compétences accrues, à M. Mark Siegel, qui donna sa démission au printemps (le Monde du 11 mars) pour protester contre la décision de M. Carter de vendre des avions de combat à l'Arabie Saoudite et à l'Égypte. M. Sanders est un ancien président du comité des affaires publiques américano-israéliennes, le groupe de pression en faveur des causes juive et israélienne. — (Reuter).

Gambie

M. ALIEU BADARA NJIE, vice-président de la République de Gambie, a démissionné vendredi 18 août de ses fonctions pour permettre au président Dauré de choisir un vice-président plus jeune. Agé de soixante-deux ans, M. Njie a expliqué en ces termes sa démission au Parlement gambien. Pour sa part, le chef d'État gambien est, âgé de cinquante-quatre ans. — (A.F.P.)

Haiti

M. LOUIS ROBERT MAKENZIE, ancien secrétaire à l'ambassade d'Haiti au Brésil, a été officiellement inculpé de meurtre. Il comparaitra prochainement devant le tribunal criminel de Port-au-Prince, annoncé-t-on officiellement vendredi 18 août. Il est accusé d'avoir été l'instigateur du meurtre de l'ambassadeur d'Haiti au Brésil, M. Delorme Méhu, abattu à coups de revolver par deux tueurs à gages brésiliens le 3 juillet 1976 à Salvador de Bahia. — (A.F.P.)

Mexique

UN SYNDICALISTE DE LA principale centrale syndicale mexicaine, la Confédération des travailleurs mexicains (C.T.M.) a été tué au cours d'un affrontement avec des membres de la Confédération régionale des ouvriers et paysans (C.R.O.C.), le jeudi 17 août à Monterrey. Sept autres militants de la C.T.M. ont été blessés. La discussion d'un contrat collectif de travail dans une entreprise est à l'origine de la rivalité entre les deux syndicats. — (A.F.P., U.P.I.)

AU PORTUGAL

M. Cunha prêche la modération et lance un appel à l'union de la gauche

M. Nobre da Costa, premier ministre désigné, a commencé le vendredi 18 août à convoquer les personnalités qu'il envisage de faire entrer dans son équipe, qui serait formée dans deux semaines. De son côté, le parti socialiste, qui maintient son hostilité, pourrait constituer un « cabinet fantôme ».

son parti avait été totalement consulté, démentant ainsi M. Soares qui accuse le président de la République de ne pas avoir respecté la Constitution.

ATTENTATS A LA BOMBE CONTRE LES INSTALLATIONS MILITAIRES BRITANNIQUES

Des attentats à la bombe ont été perpétrés contre les installations militaires britanniques près de Moenchengladbach. On rapporte que deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées.

EN R.F.A.

Moenchengladbach (Reuter). — Dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 août, huit bombes ont explosé dans des bases de l'armée britannique en Allemagne fédérale.

A TRAVERS LE MONDE

M. Gudli Dneprowski vient de recevoir un visa suisse et pourra donc prendre ses fonctions de chef du personnel à l'Office européen des Nations unies à Genève auxquelles il avait été nommé en mai dernier. L'enquête menée par les autorités judiciaires suisses n'a pas permis de confirmer les informations selon lesquelles M. Dneprowski serait un colonel du K.G.B. — (A.F.P.)

Les discussions sur le Proche-Orient ont porté notamment sur le Liban et le prochain « sommet » de Camp David tandis que les problèmes africains n'ont été que rapidement évoqués.

LE MOUVEMENT PÉRONISTE DES MONTONEROS a dénoncé vendredi 18 août, à Mexico, l'enlèvement de l'un de ses dirigeants, le journaliste argentin Norberto Armando Habegger, par les autorités chiliennes, alors qu'il transitait par Rio-de-Janeiro.

M. EDWARD SANDERS, AVOCAT À LOS ANGELES, a été nommé, vendredi 18 août, par le président Carter, conseiller à la Maison Blanche et au département d'État pour les affaires du Proche-Orient.

M. ALIEU BADARA NJIE, vice-président de la République de Gambie, a démissionné vendredi 18 août de ses fonctions pour permettre au président Dauré de choisir un vice-président plus jeune.

UN SYNDICALISTE DE LA principale centrale syndicale mexicaine, la Confédération des travailleurs mexicains (C.T.M.) a été tué au cours d'un affrontement avec des membres de la Confédération régionale des ouvriers et paysans (C.R.O.C.), le jeudi 17 août à Monterrey.

JEAN-CLAUDE BUHNER.

AFRIQUE

Tunisie

LA F.S.M. ORGANISE UNE JOURNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LES SYNDICALISTES POURSUIVIS

La Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) appelle à une journée internationale d'action le 23 août en faveur des militants syndicaux poursuivis en Tunisie. Dans un texte diffusé le vendredi 18 août, elle demande à toutes les organisations syndicales du monde de protester contre les procès, notamment par des manifestations, délégations, messages. L'initiative de la F.S.M. est appuyée par la Confédération internationale des syndicats arabes (CISA).

● A PARIS, une délégation composée de représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.N.T. a été reçue vendredi à la demande au ministère des affaires étrangères. Elle a demandé au gouvernement français d'arrêter de poursuivre une action en faveur du respect des droits de l'homme en Tunisie.

Le parti socialiste a publié vendredi également un communiqué demandant « la libération des prisonniers politiques tunisiens » et « la fin de toutes les poursuites ». Le P.S. estime que la décision de la chambre criminelle de Soussa qui « s'est déclarée incompétente en s'appuyant sur la renvoi à une juridiction d'exception, marque bien la nature politique du procès intenté à cent syndicalistes de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (U.G.T.T.) ». L'arrêt de la cour, constate le P.S., place le gouvernement devant un choix : poursuivre la répression ou prendre une décision d'apaisement.

● LE SECOND SECRÉTAIRE DE L'AMBASSADE ETIOPIENNE A TOKYO, M. Berhanu Tabeje, a demandé l'asile politique au Japon, a rapporté samedi 18 août le quotidien *Mainichi* de Tokyo. Le diplomate s'est vu refuser le statut de réfugié politique, mais il a sollicité l'aide du Japon pour émigrer vers un autre pays qui pourrait être les Etats-Unis. — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

Iran

Le chah estime qu'un changement politique à Téhéran « modifierait la face du monde »

Le chah d'Iran a accusé les marxistes-islamiques de vouloir transformer l'Iran en « Iran-rouge » (à Iran diminué), lors de sa conférence de presse de jeudi 17 août, dont le texte a été publié vendredi à Téhéran par l'agence iranienne d'information Pars.

S'adressant à la presse iranienne au palais Sadaabad, Mohammad Reza a déclaré que les marxistes-islamiques étaient responsables des émeutes dans le pays, et que, tant que lui et les forces armées impériales existaient, son gouvernement ne pourrait être éliminé.

Liban

DES TIRS D'OBUS ONT EMPÊCHÉ LA RÉOUVERTURE DU PORT DE BEYROUTH

Beyrouth, (A.F.P., U.P.I.). — La seconde tentative en dix-huit jours de rouvrir le port de Beyrouth a été stoppée, vendredi 18 août, par des tirs d'obus. En dépit des assurances obtenues par toutes les parties concernées par la réouverture du port, deux obus sont tombés vendredi matin, dans l'enceinte portuaire, entraînant le départ des quelques ouvriers qui étaient venus reprendre leur travail. Le général Pharaon, président de la compagnie de gestion du port, a cependant déclaré : « Le port de Beyrouth a été ravagé et le dommage majeur est incalculable, et, selon lui, il faut six semaines. De son côté, la FAD (Force arabe de dissuasion à majorité syrienne) a accusé implicitement les conservateurs, indiquant que les obus avaient été tirés d'une distance de 400 mètres depuis le secteur est, contrôlé par les milices conservatrices.

Malgré une trêve respectée tant bien que mal depuis un semaine, on perçoit un durcissement de part et d'autre. M. Dany Chamoun, responsable militaire du F.N.L., a déclaré, jeudi soir, le coup d'arrêt donné aux mesures de sécurité, a déclaré il y a huit jours, et s'est plaint surtout de « la destruction par les soldats syriens de nouvelles barrières dans le quartier de la FAD ». Le FAD a fait état, vendredi, de « certains préparatifs militaires effectués par des éléments armés à Achrafieh, à quelques dizaines de mètres seulement des positions des coques verts ».

Rhodésie

« Les Blancs votent avec leurs pieds... »

(Suite de la première page.)

Parmi eux d'anciens membres du gouvernement et de l'administration, comme Reginald Cowper, ancien ministre de la défense, qui a démissionné l'an dernier en déclarant : « Zimbabwe est peut-être la base de thé de M. Smith. Ce n'est pas le mien ». M. Cowper s'est installé, depuis, en Afrique du Sud.

Aux chiffres officiels de l'émigration, il faut ajouter ceux qui partent en vacances à l'étranger et qui ne reviennent plus.

Le premier ministre lui-même a admis que jamais en quinze ans d'indépendance unilatérale, le moral des deux cent cinquante mille Blancs n'avait été aussi bas, ni la minorité blanche aussi divisée. Une récente élection partielle à Salisbury, l'a bien montré. M. Smith, exultant porté en triomphe par des Blancs défilant avec succès le reste du monde, est aujourd'hui corrompu et insulté par des partisans déçus qui s'estiment trahis. L'extrême droite reprend du nerf. Une mystérieuse *Rhodesian Republican Army (R.R.A.)* a recouvré Salisbury — si notamment le statut du fondateur de la colonie, Cecil Rhodes — de slogans à la peinture rouge, accompagnés de croix nazies.

Désenchantement

Désenchantés les Blancs le sont. Sans nul doute, la signature de l'accord « interne » du 3 mars entre M. Smith et trois dirigeants politiques rhodésiens, l'évêque Abel Muzorewa, le révérend Ndabaningi Sithole et le chef Jeremiah Chirau, devait surtout, à leurs yeux, mettre fin à la guerre. Depuis six mois, celle-ci s'est intensifiée comme l'évalent prévu d'ailleurs les dirigeants du Front patriotique, MM. Joshua Nkomo et Robert Mugabe, depuis leurs quartiers généraux respectifs de Lusaka et Maputo. Le nombre de victimes quotidiennes du conflit, blancs et noirs, a doublé depuis la signature de l'accord. Aucune réduction du rythme des appels de réservistes n'est en vue. Jusqu'à

cinquante ans, tous les Blancs servent entre deux et quatre mois par an dans la police ou dans l'armée.

De nombreux Blancs renouvellent désormais leurs papiers d'identité sous les drapeaux après les avoir recouverts d'Injura. « Qui va vouloir se battre pour l'évêque Muzorewa à partir du 31 décembre ? » (le date choisie pour l'indépendance formelle du pays), demande-t-on à Salisbury.

Une « guerre d'Africains »

« Même s'il est possible d'organiser des élections dans les zones tenues par le gouvernement, la guerre se poursuivra, une guerre civile entre un gouvernement noir et une opposition noire », estime M. Nick McNally, vice-président de la National Unifying Force (NUF), un parti blanc et « libéral ». « Le soldat blanc ne voudra pas, alors, participer à une guerre d'Africains », ajoute-t-il, en soulignant que le départ des officiers européens entraînerait une victoire militaire du Front patriotique.

Le désenchantement des Blancs ne profite guère aux libéraux. « La NUF a l'habitude d'être jugée inacceptable par les Blancs. Je doute que cela change », commente M. McNally. Pour le NUF, la seule façon de sortir de l'impasse serait de participer aujourd'hui à la conférence « dialogique » proposée par Londres, et Washington, même si le succès de cette réunion n'est pas garanti.

« Nous avons senti la division parmi les Noirs. Nous avons créé une situation où il sera impossible de maintenir une influence blanche dans ce pays », constate-t-il amèrement. M. McNally ne veut pourtant pas quitter le pays. « Je suis prêt à vivre dans un pays dirigé par Robert Mugabe, tant qu'on me laisse travailler et vivre en paix. Ce que je crains, ce sont les effets militaires de la guerre. Pour moi, ils représentent l'inconnu ».

A Bulawayo, seconde ville de Rhodésie, les effets de la guerre se font également sentir : afflux de réfugiés venant des zones rurales, insécurité en dehors des grands axes routiers, tensions entre parties politiques africaines. Bulawayo est l'ancien fief de M. Nkomo. Il a fait les premières armes contre le régime officiel dans ce grand centre ferroviaire. Même les Blancs parlent de lui de façon rassurante. « Nous pourrions accepter un Nkomo au pouvoir », confie M. A. Lewis, un important homme d'affaires de la ville.

Mais M. Lewis, entouré de deux autres industriels de la ville, se montre pessimiste : « Ce pays va vers le chaos. Il n'est pas possible au gouvernement d'entraîner, mais assure que celui-ci n'a rien fait pour assurer le succès du recrutement « interne », et que ses avances en direction de M. Nkomo ont été maladroites. Avec ses amis M. Lewis vient de rédiger une déclaration diffusée sous forme de plusieurs articles dans la presse. Ce texte demande à la Grande-Bretagne de reprendre ses responsabilités coloniales en Rhodésie et de conduire dans l'ordre le pays vers l'indépendance.

Le vent de l'histoire n'a qu'effleuré pour l'instant le club de Bulawayo, où se retrouvent les grands éleveurs et industriels de cette région. Situé dans un bâtiment de plus pur style colonial anglais, le club refuse d'accepter en son sein les femmes, les Noirs et — à une exception près — les Juifs. Il connaît seulement à la fois pour les hommes invités, mais l'arrivée de deux Africains dans la salle à manger, en compagnie de Sir Humphrey Gibbs, le dernier gouverneur colonial, a constitué un événement. Après avoir traversé le hall d'entrée aux balustrades ornées de têtes de chèvres, le visiteur est invité à se lever les mains et à se pencher dans un décor de début du siècle. On ne peut s'empêcher d'esquisser un geste de recul lorsqu'un serveur africain s'accroupit alors pour vous brosser les chaussures.

Il y a quinze ans...

Notre hôte, ce jour-là, était M. Garfield Todd, premier ministre de la Rhodésie du Sud de 1953 à 1963, avant d'être assigné à résidence pendant de longues années par le gouvernement de M. Smith. M. Todd, aujourd'hui âgé de soixante-dix ans, est droit, les symétriques vont à M. Nkomo, dont il fut le conseiller lors de la conférence de Genève en 1975, est sans doute le seul fermier de Rhodésie à ne pas vivre entouré de barbelés et de systèmes de sécurité, dans son ranch de Shaban, à 150 kilomètres de l'est de Bulawayo. Shaban n'est pourtant pas un havre de paix. La nuit, M. Todd entend souvent les échanges de coups de feu ou les tirs de mortier. Récemment, l'armée rhodésienne a bombardé une colline située dans les limites de sa propriété, où un groupe de guérilleros avait été repéré par un hélicoptère. Les meurtres ont également détruit le

ASIE

Chine

Accélérer la formation des élites

(Suite de la première page.)

Les pays sollicités pour les contingents les plus importants (vingt-cinq étudiants environ) sont le Japon, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la Yougoslavie, la Roumanie, le Canada et les Etats-Unis. La Hollande, le Danemark et l'Australie accueilleraient des effectifs plus réduits. Il ne s'agit là toutefois que d'un début et les autorités chinoises ont fait savoir qu'elles souhaitaient doubler, dès 1979, les effectifs pour lesquels elles sollicitent des places cette année. Compte tenu de la durée des études, ce sont donc plusieurs milliers d'étudiants chinois qui, d'ici à trois ou quatre ans, pourront être absorbés dans les universités françaises, par exemple.

La France a déjà donné son accord pour ce programme et une délégation française est attendue à Pékin début septembre pour mettre au point les détails d'application. On prévoit d'ores et déjà que le séjour des jeunes étudiants chinois débutera par une année d'adaptation, de for-

mation linguistique notamment, car la sélection des candidats paraît se faire indépendamment de leur connaissance d'une langue étrangère. Toujours en ce qui concerne la France, les études se poursuivront notamment en physique et chimie, dans les domaines du pétrole, des mines, de l'électronique et des télécommunications, ainsi que dans les sciences économiques et la gestion des entreprises.

Ce programme n'a rien de voir avec les échanges universitaires déjà en cours entre la Chine et divers pays étrangers, les frais de ces nouveaux étudiants chinois devant être pris intégralement en charge par leur gouvernement. Celui-ci a d'autre part accepté que les jeunes gens soient logés dans des familles des pays où ils seront envoyés, ce qui est une des dernières mesures prises de ces usages antérieurs, ce dernier point n'est pas un des moins originaux de l'opération. L'envoi d'un nombre aussi important d'étudiants dans des pays étrangers correspond aux orientations de la nouvelle direction chinoise et au souci exprimé par M. Deng Hiaoping d'assurer la formation accélérée d'élites intellectuelles sélectionnées et nécessairement privilégiées par les moyens qui leur seront consacrés.

Un renversement radical

Le renversement de tendance radical par rapport aux aspirations égalitaires de la révolution culturelle. Quant à l'efficacité du processus, il est certain que de jeunes étudiants chinois particulièrement doués parviendront à s'adapter aux conditions de travail et de vie dans les établissements d'enseignement supérieur étrangers et à acquiescer à certaines connaissances scientifiques et techniques.

ALAIN JACOB.

Vietnam

UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES AMÉRICAINS SE REND EN VISITE A HANOÏ

Une mission de huit représentants américains est attendue au Vietnam le dimanche 29 août. Ces parlementaires, qui avaient dans le passé soutenu la politique américaine au Vietnam, vont étudier l'état des relations entre les deux pays. Ils auront en outre l'occasion de rencontrer des responsables vietnamiens en direction de Washington pour l'établissement de relations diplomatiques. Parmi les principaux problèmes qu'évoquera cette mission, on relève :

- le sort de l'ancienne base navale américaine de Cam-Ranh ; les représentants vietnamiens savent et le Vietnam y accorde des facilités à la marine soviétique ;
- le problème des disparus de la guerre au Vietnam, dont les Américains souhaitent toujours récupérer les corps ;
- la coopération, quelques semaines avant le vote du Congrès, prévu pour le 15 septembre, sur la prolongation de l'envoi de soldats américains sur les échanges avec le Vietnam ;
- enfin, le problème du pétrole : avant la chute de Saigon, les Etats-Unis avaient effectué des prospections sur le plateau continental, dont Hanoï aurait tiré profit.

Les représentants sont optimistes sur les chances de leur visite, qui durera quatre jours, et les mènera à Ho-Chi-Minh-Ville. — (U.P.I.)

Brésil

Le général Euler Bentes sera candidat du Front de l'opposition à l'élection présidentielle

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro — Le Front pour la redémocratisation présentera un candidat à l'élection présidentielle indirecte le 15 octobre. Le candidat officiel désigné par le parti d'opposition toléré, le M.D.B. des secteurs contestataires de l'arena et des militaires partisans d'une redémocratisation réelle, est le général Euler Bentes, dont les chances de vaincre le général José Baptista Figueiredo, le candidat officiel désigné par le président Getulio, semblent d'ailleurs à peu près nulles.

« Je réitérerai le mouvement pour la lutte pour la démocratie », et non pas seulement pour des candidatures », a déclaré M. Magalhães Pinto, sénateur dissident du parti gouvernemental Arena, qui a rendu officielle, le 10 août, sa rupture avec le Front dont il fut le véritable fondateur. Il fut aussi le premier à lancer, dès 1977, l'idée d'une candidature présidentielle avant l'appel du parti d'opposition toléré, le M.D.B. des secteurs contestataires de l'arena et des militaires partisans d'une redémocratisation réelle, est le général Euler Bentes, dont les chances de vaincre le général José Baptista Figueiredo, le candidat officiel désigné par le président Getulio, semblent d'ailleurs à peu près nulles.

Son départ réduit encore les chances du Front de conquérir la majorité au sein du collège électoral qui doit désigner en octobre le prochain président. Comment convaincre un nombre suffisant de grands électeurs de l'ARENA de rompre avec la discipline du parti et de voter avec le Front que le principal dissident du parti gouvernemental vient lui-même d'abandonner ? D'autant que les dissidences affectent aussi l'opposition : la section de Rio-de-Janeiro du M.D.B. qui se situe à droite du parti, pourrait bien voter pour le général Figueiredo.

Le Front pour la redémocratisation affirme sans doute disposer de l'appui d'une partie des forces armées. Mais quelle est l'ampleur de cet appui ? Le général Euler Bentes, pourra-t-il convaincre ses anciens camarades d'armes de la nécessité d'une rupture réelle ? Et certains officiers éprouvent de la sympathie pour le Front de l'opposition, ce n'est guère le cas du haut commandement. Sept des trente membres de celui-ci doivent d'ailleurs prendre leur retraite prochainement et l'on peut supposer que la « fidélité » au général Figueiredo sera un critère important pour la nomination de leurs successeurs.

UN KUNG-FU RÉVÉLATEUR SUR LE CONFLIT SINO-VIETNAMIEN...

On a vu des milliers de Vietnamiens sur les côtes du Vietnam, en route vers les mers du Sud. Il y a rencontré le roi d'Annam — aujourd'hui Vietnam — source, venue et récente ; sa grandeur d'âme, l'habileté et la hardiesse de ses généraux ont raison de ce souverain artéfact d'un chapeau conique et qui a hâte de faire connaissance pour faire oublier ses méfaits.

On pourrait se croire en plein cœur d'un scénario de politique-fiction, tiré du conflit qui oppose aujourdhui la Chine et le Vietnam. Et pourtant, il ne s'agit que de l'un de ces nombreux films de cape et d'épée — « Kung-Fu » — sortis des studios de Hongkong et qui ont fait l'épopée fameuse de l'empereur Chen Ho, amiral de la flotte des Ming, qui lança ses vaisseaux jusque dans l'océan Indien.

Ce cinéma commercial et à grand spectacle ignore l'idéologie dont sont pétris les films de Pékin ou de Hanoï. Le fait qu'un film d'aventures récent se moque ouvertement du Vietnam et de ses dirigeants témoigne de la profondeur de l'incompréhension qui persiste depuis deux mille ans entre ces deux pays voisins ; le seul dialogue sino-vietnamien doit au moins autant à l'histoire qu'à la conjoncture politique (1). — P. de B.

(1) Orient-Cinéma, 78, rue Dussan, 75013 Paris.

APRÈS LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE-NORD

Les trois aérostats américains envisagent un tour du monde en ballon

Et maintenant ? Ben Abbazo, Larry Newman et Maxie Anderson croisent sous les honneurs, les invitations et les récompenses. C'est un peu à qui ouvrira aux trois aérostats vainqueurs de l'Atlantique nord (« le Monde » des 15 et 19 août) le télex le plus élogieux, les félicitations les plus chaleureuses, à qui remettra la plus belle médaille, la plus grosse coupe, à qui retiendra le plus longtemps les trois hommes comme pour être éclaboussés

ansai par leur exploit, par leur nouvelle gloire. Dans tout ce remue-ménage, les honneurs les plus sincères leur seront sûrement rendus par Donald Cameron et Christopher Darey, les deux aérostats malheureux, dont la tentative s'était soldée par un bain de mer à une centaine de kilomètres des côtes, il y a trois semaines, et qui les rencontreront dans quelques jours à Londres. En attendant, les trois aérostats américains

font déjà des projets : le tour du monde en ballon, ou au moins une traversée États-Unis-Japon au-dessus du Pacifique. Ils l'ont dit vendredi 18 août, au cours d'une conférence de presse, en indiquant que leur tentative avait coûté 125 000 dollars (environ 540 000 francs), dont la moitié a été fournie par divers « sponsors ». Ils ont aussi fait savoir que le propriétaire

du champ de céréales où ils ont atterri serait indemnisé. Au reste, ils ne se font guère d'illusions sur la portée de leur expérience : elle pourrait se révéler sans intérêt pratique immédiat ; les trois hommes la considèrent essentiellement comme une « réussite ». Ils n'ont pas de supplémentaires analogues à un nouveau record de vitesse ou à une œuvre littéraire. Pourtant, les ballons paraissent promis à un bel avenir.

Le bel avenir des « plus légers que l'air »

L'exploit des trois Américains qui ont réussi la première traversée de l'Atlantique en ballon, remonte sur le devant de la scène un système de transport aérien inventé depuis près de deux siècles par les frères Montgolfier, et écarté par l'aviation, et plus récemment par l'air à ballon dirigeable. Les ballons et les dirigeables ont été décriés par l'expansion de l'aviation civile et militaire. Ils sont marqués par le souvenir de la catastrophe du 6 mai 1937 : l'incendie du dirigeable allemand Hindenburg, à Lakehurst, aux États-Unis, qui coûta la vie à quatre-vingt-dix personnes. Entre les deux guerres, le transport de personnes par dirigeable était assez fréquent, et l'Hindenburg avait notamment fait, en 1931, avant sa fin tragique, dix voyages entre l'Allemagne et les États-Unis, transportant avec succès plus de mille passagers. Bien qu'ils aient, pour beaucoup, disparu dans l'oubli, les ballons sont régulièrement utilisés, surtout depuis le début des années 60, pour l'observation scientifique, astronomique et météorologique en France, en République fédérale d'Allemagne, aux États-Unis, en Italie, etc. Il existe notamment aux États-Unis un important centre de recherche en ballon, situé à Palestine (Texas) : le N.S.B.F.S. (National Scientific Balloon Flight Station). Un grand nombre de ballons sont lancés chaque année, par des équipes américaines. Il s'agit d'engins très volumineux : 800 000 à 800 000 mètres cubes, et même 1,6 million de mètres cubes pour l'un d'eux, lancé en août 1977. D'autre part, un accord entre les États-Unis et l'Australie a été signé en 1975 dans le but de créer une station

de lancement de ballons scientifiques en Australie, près de Melbourne, dans l'hémisphère sud. Cette station serait la pendant de la station américaine située dans l'hémisphère nord. Les ballons-sondes météorologiques ont pour but d'observer la haute atmosphère, ses composantes physiques et chimiques, ainsi que la circulation de l'air à cette altitude. La limite entre la troposphère et la stratosphère est de 16 km dans les zones tropicales et équatoriales, et de 9 à 11 km dans les zones tempérées. Les ballons, dont le coût est moins élevé que celui d'un satellite, ont au 8 septembre 1977, été utilisés pour des nombreuses applications en astronomie. Pour atteindre 30 à 40 kilomètres d'altitude, les appareils et télescopes qu'ils emportent, observent l'univers sans être gênés, comme les observatoires à sol, par l'atmosphère terrestre, dont la turbulencia déforme les photographies, et qui absorbe une grande part des radiations électromagnétiques. Elle ne laisse subsister pour l'observation qu'une fenêtre : celle de la lumière visible. De même qu'avec les satellites, on peut observer la haute atmosphère, mais avec un spectre moins riche, la très haute altitude atteinte par les ballons leur permet de faire des observations en infrarouge proche et lointain. Mais l'infrarouge lointain reste « caché ». Les premières observations dans la stratosphère ont été faites par des ballons emportant des passagers : en août 1932, à 16 210 mètres d'altitude, par Piccard et Coynis ; en juillet 1933, par Orville Anderson et Stevens à 22 068 mètres. Enfin, en août 1967, un

American, le major D.G. Simons, atteignit dans sa nacelle l'altitude record de 31 000 mètres. La France n'est pas demeurée étrangère à la technologie des ballons, usés ce que parce que le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) utilisait des ballons pour y suspendre les bombes atomiques qu'il expérimentait dans la haute atmosphère. Le Centre national d'études spatiales (CNES) a effectué plusieurs campagnes de lâchers de ballons-sondes. Il s'est intéressé à la réalisation des ballons capteurs stratosphériques dans le cadre du programme ESSOR. Ces ballons, lancés à l'aide d'un canon, devraient servir de plates-formes d'observations météorologiques, et préparer une campagne internationale d'étude des phénomènes météorologiques dans les régions tropicales. L'altitude maximum atteinte fut de 18 kilomètres en novembre 1971, et le ballon (10 000 mètres cubes), fut retenu captif durant huit heures. Les ballons capteurs posent de difficiles problèmes techniques et nécessitent un travail de diagnostic énorme et un câble très résistant, capable de supporter son propre poids et les mouvements, les vents, les variations de température (entre 8 et 10 kilomètres d'altitude existent des vents très forts soufflant à plus de 250 kilomètres/heure). Pendant les essais, les câbles se sont fréquemment rompus. Pour pallier aux inconvénients du déroulement du câble, une autre expérience française fut tentée, dénommée ARAZINGE. Le ballon était envoyé dans l'atmosphère avec son câble et une ancre. Une fois en altitude, le

déroulement du câble était télécommandé du sol, et l'ancre, à l'extrémité du câble, s'accrochait au fond de la mer. Le ballon, retrouvé par les signaux radio qu'il émettait, était pourvu pourvu d'un câble muni de flotteurs. Mais là aussi, l'expérience échoua. Télévision et météo L'intérêt du moment envers les ballons capteurs a donné naissance à un projet qui, lui, n'a jusqu'à présent jamais vu le jour : le projet Pégase. Un réseau de ballons capteurs stratosphériques stationnant à 30 km d'altitude, aurait permis de relayer les programmes de télévision et les télécommunications sur le territoire français. Mais ce réseau Pégase devait comporter 20 ballons, de la forme d'une bouille, et d'un diamètre de... 215 mètres chacun. L'étude du projet avait coûté 5 millions de francs, et les 20 plates-formes devaient coûter plus cher qu'un satellite. Ce qui explique peut-être que la direction générale des télécommunications (D.G.T.) et le C.N.E.S. se soient ralliés à l'idée d'un satellite national de télécommunications. Fin 1971, le C.N.E.S. a lancé 430 ballons sondes météorologiques, dont l'objectif était de recueillir des informations sur leur environnement et de les transmettre au satellite Sola et à des stations au sol. Enfin, plus récemment, en 1977, 60 ballons stratosphériques ont été lancés par le C.N.E.S. pour des observations en astronomie haute énergie et en aéronomie. Un projet est en cours, en coopération avec l'Union soviétique : une sonde

russe emportera, en 1983, un ballon construit en France, la nacelle étant réalisée par les Soviétiques, et qui doit flotter pendant plusieurs jours dans l'atmosphère vénéusienne. Si les ballons sont utilisés assez régulièrement, les dirigeables (ou tout aussi des « plus légers que l'air », mais ils sont munis d'un système propulsif et de navigabilité de beaucoup à de grandes difficultés d'utilisation. Les États-Unis les ont cependant mis en service pendant la dernière guerre mondiale pour « escorter des convois maritimes et surveiller l'apparition de sous-marins ennemis. Dans plusieurs pays occidentaux, États-Unis, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Union soviétique, France, à l'heure actuelle des associations tentent de faire revivre ballons et dirigeables par des applications plus courantes et pragmatiques, militaires et civiles. Les principales applications civiles concernent le relai de télécommunications, et surtout le transport de très lourdes charges, que l'on ne peut élever, de 300 à 600 tonnes, telles que plates-formes pétrolières de forage, les cuves de réacteurs nucléaires, les turbo-alternateurs. Les promoteurs de cette idée insistent sur les difficultés de transport de ce genre de matériels par les moyens classiques : avion, eau, route, rail. Pour transporter, par exemple, une cuve de réacteur nucléaire d'un point à un autre en France, même très proches, il faut diriger la cuve vers Marseille, puis la faire passer par le détroit de Gibraltar. Malheureusement, cette opération, a priori séduisante, se heurte pour l'instant aux

réalités économiques (Le Monde du 5 février 1975). L'ONERA (Office national d'études et de recherches aérospatiales) a ainsi présenté en 1975 un projet de dirigeable gros porteur, capable de transporter des des charges de 500 tonnes sur 800 kilomètres. Le coût du dirigeable était évalué à 150-180 millions de francs. Or, un Boeing-747, version Cargo, transporte 100 tonnes sur 7 000 kilomètres, et coûtait à l'époque entre 100 et 120 millions de francs. En outre, le projet avait évalué le coût en transport par dirigeable à environ 2,5 F par tonne de kilomètre, alors que le prix par voie navigable était de 0,5 à 0,8 francs, par chemin de fer de 3 à 5 F, et par route de 0,8 à 40 F. Malgré ces inconvénients, l'intérêt ne faiblit pas envers les dirigeables qui gardent des supporters inventifs, notamment aux États-Unis, où a été lancé, en 1977, le premier ballon utilisant l'énergie solaire. L'U.S.S.S. avait, pour sa part, proposé il y a quelques années un dirigeable propulsé par énergie nucléaire. Il convient enfin de souligner que depuis 1937 des améliorations ont été apportées à la technologie des ballons et dirigeables. Le gaz sustenteur utilisé maintenant est l'hélium, gaz inerte et ininflammable, qui ne risque pas de se combiner à l'air ambiant, et qui a remplacé l'hydrogène, inflammable. Les matériaux de structure sont plus légers et plus résistants. L'enveloppe est composée de plusieurs feuilles superposées de matière plastique. Et au lieu de moteurs de propulsion, les dirigeables, en utilisant des turbines, le système de pilotage étant plus élaboré. CHRISTIANE GALUS.

politique

M. Marchais et le « socialisme aux couleurs de la France »

L'humanité du 19 août met en cause la façon dont le Monde a rendu compte des déclarations de M. Georges Marchais à France-Inter, le jeudi 17 août, et surtout le titre : « En réponse à M. Ellenstein, M. Marchais rejette l'idée d'une troisième voie entre le socialisme et le socialisme soviétique ». Mme Françoise Lazare, qui, à l'humanité, est proposée aux attentions du Monde, écrit ce titre « Trahit et l'Esprit et la lettre des déclarations de G. Marchais », mais, d'une mauvaise interprétation d'un texte, l'organe communiste, toujours prompt aux procès et aux amalgames, conclut à : « un contresens qui ne saurait être innocent » et fait amalgamer avec l'article de M. Michel Crépeau qui n'a évidemment rien à voir avec le titre litigieux. Nous reproduisons ci-dessous les passages de la déclaration de M. Marchais telle que nous l'avons enregistrée.

A la question posée par Joseph Palétou : « Vous êtes bien d'accord sur la nécessité d'une troisième voie, M. Marchais, entre le gestion social-démocrate, que vous ne cessez de dénoncer, et l'expérience des pays dits socialistes, que vous critiquez également ? ». M. Marchais avait répondu : « Mais, écoutez, il n'est pas question d'une troisième voie, voyons, révélerions-elle ni moi, ni vous, ni personne d'autre. Il n'y a que deux voies possibles. Il y en a une, ça s'appelle la voie capitaliste. C'est celle que nous connaissons maintenant et qui est responsable de nos difficultés : la crise, les six millions de chômeurs dans la Communauté et la million demi de chômeurs dans notre pays ; l'économie chère, alors que le prix baisse à la production. Ça, c'est la société capitaliste. « Mais, cette société capitaliste, elle est gérée par les grands monopoles, parfois par les sociétés-démocrates. Il n'y a pas une société capitaliste et une société social-démocrate. La société capitaliste et la société social-démocrate, c'est Olan bonnet et bonnet blanc. C'est une seule et même chose. « Et puis, il y a la société socialiste. Alors, c'est là que le problème se pose, et je sens bien que c'est cela que vous voulez poser. La société socialiste que nous construisons, est-ce qu'elle sera fondée sur les modèles existants ? Je dis « les » modèles, parce qu'il y a quinze pays socialistes, n'est-ce pas ? Il y a les Soviétiques, les Chinois, il y a Cuba, il y a la Tchécoslovaquie, il y a la Hongrie, il y a la Yougoslavie, il y a l'Albanie, il y en a d'autres. Bon. « Eh bien, nous disons : non. Nous « isons : il n'y a pas de modèle que nous pouvons copier. Nous voulons

construire une société socialiste qui tiendra compte de nos particularités, de nos traditions, de nos façons de vivre, de penser, etc. donc une société socialiste aux couleurs de la France. Et nous avons déjà défini les contours, d'une part, le vote pour accéder, la voie démocratique, et nous avons défini les contours, d'autre part, le contenu démocratique, un plan économique, un plan social, un plan politique, dans notre vingt-deuxième congrès. « Voilà, n'est-ce pas, c'est comme ça qu'il faut aborder cette question. Le problème est : capitalisme ou socialisme ; et, ensuite, le problème est : quelle société socialiste ? Nous, nous voulons une société socialiste dans la liberté, nous voulons une société socialiste dans la démocratie ; nous voulons une société socialiste qui tienne compte de ce que nous sommes des Français. Nous sommes les fils, des héritiers d'un peuple, qui a une histoire, une longue histoire, et nous voulons reprendre cet héritage pour tout ce qu'il a de bon pour notre peuple, n'est-ce pas, cet héritage qui a forgé le peuple de France, la classe ouvrière et le peuple de France, la France elle-même. Nous voulons prendre en compte tout cet héritage, qui est d'ailleurs l'acquis des travailleurs et du peuple (...). « Le secrétaire général du P.C.F. avait ajouté : « Sur cette base, construire la société socialiste aux couleurs de la France ; voilà, si vous voulez, la troisième voie. Alors, disons, Joseph Palétou, pour se mettre d'accord, qu'il y a une troisième voie en ce sens que le capitalisme a fait son temps, selon nous ; il doit être remplacé par le socialisme ; mais que cette société socialiste ne doit être ni chinoise, ni soviétique, ni tchécoslovaque, etc. ; elle doit être française. »

Le Conseil constitutionnel en accusation

(Suite de la première page.) La preuve de l'importance de la fraude et de son influence sur l'élection incombe en principe au requérant ; mais ce dernier - s'il appartient à la majorité - en dispose d'un moyen de choix : c'est le ministre de l'Intérieur. En effet, chaque dossier est transmis au ministre de l'Intérieur, qui, après enquête préfectorale, fait connaître son avis au Conseil. Quand un tract diffamatoire,

ou une lettre « confidentielle » est distribué, il est bien difficile à celui qui en est la victime de faire la preuve de l'importance de la manœuvre, et plus particulièrement du nombre de tracts répandus ou de lettres expédiées. Le ministre de l'Intérieur, utilisant d'ailleurs les services de police, peut venir à son secours car il dispose de tous les moyens administratifs d'information. On devine dans quels cas il les utilise ou ne les utilise pas. Enfin, évaluer les conséquences

d'une fraude sur les résultats du scrutin, c'est procéder à une appréciation très subjective. Si l'élection a été obtenue à une très forte majorité, le Conseil sera tenté de considérer que le résultat aurait été le même sans la fraude. Or rien n'est moins sûr. Lorsqu'il s'agit d'excess de propagande, on peut penser que plus la fraude est grande, plus la majorité obtenue par l'élus est confortable. Comment penser qu'à frauder plus on risque moins ?

La décision du Conseil constitutionnel devient alors tellement subjective que chacun - à tort ou à raison - est amené à s'interroger sur les sympathies politiques de ses membres. Or il faut éviter que le juge, comme la femme de César... Pour éviter de pareils soupçons, il y a trois mesures à prendre : 1) Le Conseil devrait se reconnaître compétent pour apprécier toute irrégularité, quelle qu'elle soit, du législateur ou du chef de l'Etat. D'ailleurs, l'ordonnance du 7 novembre 1958 l'y invite en le déclarant juge de toutes les exceptions ; 2) Le Conseil devrait disposer d'un corps d'enquêteurs pouvant, à la place du ministre de l'Intérieur, s'assurer de l'importance des fraudes alléguées, étant en-

tendu que toute administration, toute formation politique, serait tenue de répondre aux demandes de ces enquêteurs ; 3) Le Conseil devrait sanctionner non pas tant les conséquences d'une fraude sur les résultats du scrutin, mais la fraude elle-même. Des sanctions pénales pourraient d'ailleurs être ajoutées à l'invalidation. On objectera que, en raison des mœurs électorales actuelles et surtout des excès très généralisés de propagande, la sanction d'élections devraient être annulées, mais si cette nouvelle attitude était connue à l'avance - et c'est là l'intérêt d'une transformation de l'institution, - il est à penser que les candidats prendraient alors eux-mêmes les précautions les plus élémentaires.

La démocratie aurait tout à y gagner ; la justice aussi. Quand on donne la parole à un élu, il ne suffit pas de proclamer que le juge est insouffisant, il faut s'interroger sur les raisons du doute. FRANÇOIS LUCHAIRE.

DEUX INDÉPENDANTISTES CONDAMNÉS

(De notre correspondant.) Saint-Denis-de-la-Réunion. — Les deux militants indépendantistes réunionnais arrêtés dimanche 13 août sur une plage de Saint-Gilles-les-Bas au cours d'une « manifestation culturelle » non autorisée (Le Monde du 16 août) ont comparu vendredi en audience de flagrant délit devant le tribunal de Saint-Denis. Avant manifestement très mal préparé sur le fond, les deux hommes, MM. Georges Binahat et Claude Ailler, se sont présentés sans avocat. Les débats portèrent uniquement sur les faits, le président du tribunal ayant refusé de rai politique. Poursuivi pour avoir provoqué un attroupement, M. Georges Binahat, fondateur de l'O.C.M.I.R. (Organisation communiste marxiste-léniniste de la Réunion), seul parti politique prônant l'indépendance de l'île, a été condamné à 3 000 francs d'amende. M. Claude Ailler, qui était inculpé de violence à agents et de port d'arme (un gilet) a été condamné à quinze jours de prison ferme.

L'INTÉRÊT EUROPÉEN

EUROPE ET RÉGIONS Comité de patronage : Jean-Pierre ABELIN, L. JOZEAU-MARIGNÉ, Emile ROCHE, Maurice SCHUMANN, Pierre SUPREAU (Ladovic TRON ?) Directeur : Bernard MANCEAU 159, boulevard Bineau, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE Abonnement : 10 francs par an C.C.P. « L'Intérêt Européen » PARIS 20.051-73 Spécimen sur demande : 159, boulevard Bineau, 92200 Neuilly-sur-Seine Prochain numéro : 25 septembre (2,50 francs)

LE MONDE me le chaque jour de la République... LA MAISON que vous recherchez.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Yaourts ou pommes de terre

Selon l'hebdomadaire allemand STERN, les femmes qui pratiquent le planning familial et qui désirent donner naissance à une fille n'ont qu'à se soumettre à un régime consistant essentiellement d'œufs, de lait, de yaourt et de fromage les six semaines précédant la procréation. Si c'est un garçon qu'elles préfèrent, la future maman devra consommer davantage de bière, de vin, de pommes de terre et saler copieusement ses aliments.

Les deux médecins, un Français et un Canadien, qui ont trouvé cette méthode assurée, après une série d'expériences portées sur deux cent quarante-sept femmes, qu'ils ont eu un plein succès dans 81 % des cas.

Süddeutsche Zeitung

Du rouge au « noir »

Le quotidien allemand SUEDDEUTSCHE ZEITUNG raconte l'inquiétante histoire suivante :

« D'après le ministère du commerce autrichien, l'industrie des cosmétiques du pays n'a couvert l'année dernière que 50 % de la demande de rouge à lèvres et 33 % de la demande de teinture pour les cils (...). Le résultat de cette insuffisance est le recours croissant à des cosmétiques fabriqués à domicile par des amateurs attirés par l'appât du gain et dont la production est d'une qualité aléatoire. »

Ces jours derniers, des journaux de province ont cité le cas d'une femme et de sa fille qui avaient été arrêtées pour avoir vendu de la teinture pour les cils et du rouge à lèvres au « noir » et plus cher que le prix officiel. Une cliente, rendue méfiante par l'odeur étrange qui s'en dégageait, est allée s'en ouvrir à la police.

La mère et la fille, qui avaient abandonné leurs emplois de coiffeuses pour se lancer à plein temps dans ce commerce lucratif, ont avoué que la plupart de leurs produits étaient à base de cirage. »



Les milliardaires ne sont plus ce qu'ils étaient

Il est beaucoup plus facile qu'autrefois de devenir milliardaire (en dollars), écrit l'hebdomadaire américain U.S. NEWS AND WORLD REPORT, mais beaucoup moins amusant (...).

Avec l'inflation et l'augmentation des impôts, les milliardaires d'aujourd'hui — quelques deux cent cinquante mille aux Etats-Unis — dépensent leur argent avec plus de parcimonie qu'autrefois : 1 million de dollars au début du siècle (450 millions de francs) ne représente plus que 130 000 dollars (55 millions de francs) de nos jours.

Pis, les violences dont les riches familles sont entourées les vicieuses, particulièrement en Europe, rendent les gens qui ont de l'argent beaucoup plus discrets qu'autrefois.

La liste des milliardaires s'allonge chaque année aux Etats-Unis de douze mille noms (...). Mais un homme comme Joseph Sugarman, quarante ans, président-directeur général de J. S. and A. National Sales Group, une firme de fournitures électroniques par correspondance, explique : « Maintenant que je peux acheter tout ce que je veux, je ne m'intéresse plus qu'à ce qui me fait vraiment plaisir. Si vous n'êtes pas prudent, votre fortune risque de vous dévaler (...). Son seul luxe est une résidence secondaire dans le Wisconsin avec 15 hectares de bois, un garage de douze voitures et sept scooters des neiges (...). »

On est loin du temps où Charles Schwab, l'un des magnats de l'acier de la fin du siècle dernier, se faisait construire un château à l'européenne pour 7 millions de dollars de l'époque. »

EASTERN HORIZON

Homosexualité et contraintes économiques

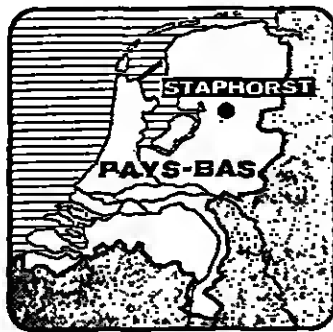
En Chine, l'homosexualité n'est pas un délit, tout juste une bizarrerie individuelle. C'est du moins ce que l'hebdomadaire EASTERN HORIZON dans un article signé d'un médecin américain qui a longtemps habité le pays.

L'opinion chinoise juge l'homosexualité avec une grande tolérance, écrit le mensuel publié à Hongkong. Sans doute parce qu'elle estime qu'un individu ne doit pas être jugé selon ses préférences sexuelles, mais par sa contribution à l'éducation des socialistes (...). Les médecins et les scientifiques chinois ne considèrent pas davantage l'homosexualité comme un problème médical (...).

Les Chinois estiment que l'homosexualité est beaucoup plus répandue dans les sociétés dont le contexte moral change trop rapidement ou se désagrège, celles où les habitudes sexuelles et autres se modifient sans cesse, où l'amour et l'acte sexuel sont sans cesse évacués par les médias et où la liberté sexuelle devient promptitude. Selon les Chinois, ces sociétés vivent aussi sur des contraintes économiques qui se transforment en frustrations sociales et incitent à une rébellion des individus qui peut prendre l'aspect d'un comportement « anti-social » comme l'homosexualité. »

Lettre de Staphorst

L'EMPREINTE PROFONDE DU CALVINISME



UNE ville où, un dimanche d'été, on ne rencontre pas un enfant jouant dehors, mais presque uniquement des gens se déplaçant lentement par groupes, avec toujours à la main une bible, qu'ils portent à l'aide d'une courroie d'argent; où la plupart, jeunes ou vieux et jusqu'aux enfants de deux ans, sont vêtus du même costume d'apparence folklorique, noir, avec seulement pour les femmes, des coiffes et des franges de jupes colorées; costume chaud et lourd, mais qu'on porte en toutes saisons; où la coutume est d'aller deux fois à l'église le dimanche, la matin et l'après-midi; où, au milieu de cette austérité, on a voulu pourtant pénétrer de couleurs vives les façades des maisons, les portails et même les bicyclettes, si nombreuses ici. Il ne s'agit pas d'une communauté de quakers du début de l'Amérique, mais d'une cité actuelle, au cœur de la Hollande, à moins d'une heure d'Amsterdam.

Les coutumes ne servent pas à faire revivre artificiellement une ancienne tradition; rien à Staphorst n'est fait pour les touristes, comme c'est le cas à Volendam ou Marken. L'isolement prolongé de cette communauté est, au contraire, une des causes de la résistance des traditions. Quelqu'un d'extérieur ne pourrait d'ailleurs pas comprendre les nuances de ces vêtements. Ce n'est qu'à l'intérieur du village qu'ils gardent leur rôle primitif de distinction sociale et de moyen de parole. Les différentes classes, et l'on y regarde de près, ont chacune leur costume, comme les différents moments de l'existence. Il y a des tenues pour le marché, pour les visites ou pour l'office; c'est dans le culte et la coiffure que peut se montrer l'originalité, et les riches portent leur bible, le dimanche, avec une cordelette d'or.

On étanche une très grande importance à ce vêtement: la plupart des femmes le font elles-mêmes, allant pendant des heures au marché pour trouver les étoffes; et c'est avec des ciseaux qu'elles peignent les points de couleur des coiffes. C'est qui s'explique et la grande rue qui forme l'essentiel du village sont aussi des endroits où l'on regarde les tenues d'après.

Le costume est celui du village, non celui d'une religion: les tentatives du calvinisme sont représentées ici, sans que cela se marque par des différences d'habillement. Mais des éléments religieux y sont mêlés. C'est par fidélité à l'Église aux Corinthes que les femmes couvrent leurs cheveux, car « les femmes méhonorant leur propre tête si elles prient sans coiffe ». Les habits sont beaux, mais non pas faits pour séduire. Ils cachent les formes du corps et ne laissent voir que le visage.

La sincérité de ces coutumes est donc absolue. Le vêtement n'est que la manifestation extérieure de la mentalité de ceux qui le portent; il est la continuation de leurs traits sévères, de leurs visages — devient étranger — sérieux et fermés. Les différences visibles avec le reste du monde ne trouvent pas des gens habitués à l'extérieur et qui, maintenant encore, ont une très grande peine à sortir de leur village. Beaucoup de femmes ne le quittent jamais. Et comme les « étrangers » qu'installent ne s'y méfient pas le communisme reste pratiquement fermé sur elle-même: on n'y entre toujours entre les mêmes familles, et on trouve ainsi des noms portés par trente ou cinquante personnes.

Les habitudes sont celles des peuples extrêmement religieux. Plus encore que les autres calvinistes, ceux de la secte Hervormd, qui groupe les trois quarts des habitants de Staphorst, prône une observation littérale de la bible. L'Église se fait encore un devoir de lutter contre les autres religions. Le pasteur passe pour un des plus sévères de la région: même aux cérémonies de mariage, il ne quitte pas le ton du, fulminant contre tout écart et tout médisance. Si on ne l'aspire pas les pêcheurs, il arrive encore que l'on promène les arrières sur des charrettes dans tout le village. Mais le costume

« religieuse » la plus terrible est, bien sûr, ce refus de la vaccination — que maintiennent seuls quelques irréductibles, depuis l'épidémie de poliomyélite qui a fait cinq morts en 1970; mais on sait qu'une nouvelle épidémie vient d'éclater dans d'autres villages des Pays-Bas où l'idéologie est semblable.

SANS doute toutes ces habitudes proviennent-elles aussi de l'ancienne pauvreté de la région. Elles sont au-delà de la religion, et contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas le fait, celles de peuples qui emigrent encore de disparaître. Ainsi, les filles doivent-elles être encolées avant le mariage, car on se marie pour avoir des enfants; et cette coutume persiste, malgré les diatribes du pasteur et l'enrichissement général. Tous les endroits de Hollande, du reste, en Veluwe, en Frise, en Zélande, où l'on observe ainsi les traditions jusqu'à confondre le féodalisme au passé et l'indigence de tout changement, ont comme point commun cette pauvreté; ce sont des com-

munités rurales, où le sol est fait de sable et non d'argile. Il a fallu travailler plus dur sur cette terre pauvre; le progrès n'y a pas suivi le rythme général du pays, et il a été si peu sensible qu'on a cru qu'il n'existait plus; les mantilles et les coiffes sont restées à ne pas changer, et les gens n'ont pu acquérir le caractère souple des paysans des régions d'argile.

Aujourd'hui, une relative richesse est venue. La longue immobilité empêchée les traditions d'évoluer rapidement. Elles évoluent pourtant. Entre le service militaire et l'âge mûr, les hommes portent beaucoup moins le costume, surtout s'ils doivent sortir du village. Et si les vieilles femmes qui le portent refusent de répondre aux questions des étrangers, c'est par crainte qu'on ne se moque d'elles. Tous les habitants, en fait, essaient d'effacer l'impression d'étrangeté et de sévérité que donne le village.

« L'enseignement est exactement le même qu'ailleurs », déclare le directeur de l'école qui porte lui, un complet veston. « Beaucoup de

gens d'Amsterdam ou de Rotterdam se sont d'ailleurs installés ici récemment, et ils ont gardé leurs propres coutumes. La grande majorité vont à la messe; mais on n'est pas mal vu quand on n'y va pas... » Devant les mêmes maisons où leurs grands-parents observent leurs rites traditionnels, des jeunes se promènent en jean et écoutent de la musique pop, exactement comme ailleurs. Ils ne sont pas hostiles à la religion locale, simplement ils ne s'en mêlent pas; mais ils prennent sa défense, dès qu'elle croient qu'on l'attaque. Du reste, ils peuvent s'habiller comme ils veulent, sans créer de vains conflits. Ils ne se sentent pas différents des autres Hollandais. Un motel ultra-moderne a été construit dans le village; et ce café, comme partout en Hollande, on trouve une machine à sous. Il y a parole d'étonnantes mélanges. Des filles vont au dancing en costume traditionnel; d'autres circulent à vélomoteur; elles ont mis un casque, mais, en dessous, elles ont gardé leur coiffe de coiffeur...

J.-C. SNYDERS.

Démocratie directe en Suisse

La « Landsgemeinde », réunion annuelle des citoyens en âge de voter

A Stans (Nidwald), dans un cirque de près verdoyants qui tapissent la plaine et grimpent aux flancs des montagnes, gardiennes ancestrales des vallées suisses, vient de se dérouler la dernière manifestation de démocratie directe connue en Europe. Elle ne consiste pas qu'un divertissement folklorique ou une fête populaire, comme elle est pourtant aussi. Elle témoigne en effet de la part réelle que prend une population aux décisions qui la concernent et qu'elle veut contrôler. Il s'agit de la Landsgemeinde, réunion annuelle, tenue dans certains cantons suisses, de tous les citoyens en âge de voter. Ce n'est nullement, comme le prétendent quelques-uns de ses détracteurs, un acte de convention où l'assemblée antérieure des décisions prises par ses députés, mais bien l'occasion de débats, d'une confrontation directe entre les responsables politiques qui rendent compte de leur mandat et la population qui contrôle et décide sans intermédiaires.

Au cœur du pays

Si le système de la Landsgemeinde subsiste dans certains cantons (Obwald, Nidwald — formant à eux deux le canton d'Unterwald — Glaris, les deux Appenzel — Rhodens Intérieures et Rhodens Extérieures), il faut en trouver l'explication, d'une part dans leur situation géographique, d'autre part dans l'attachement d'un contexte historique. Ces cantons sont situés au cœur du pays, en Suisse centrale ou alpine. C'est-à-dire qu'ils sont loin des régions frontalières où les relations et les influences étrangères ont une importance; et, bien qu'au centre, ils sont paradoxalement éloignés aussi des grands axes routiers, en raison de la lenteur du développement du réseau autoroutier helvétique.

Ce sont des cantons montagnards où l'agriculture ne peut plus s'étendre, ce qui favorise l'exode rural de régions déjà faiblement peuplées. Les Nidwaldiens, comme les autres habitants de Suisse centrale, se sont de tous temps exilés, tout d'abord comme mercenaires, puis comme travailleurs immigrés dans les cantons industrialisés. (En ce sens, il était frappant de voir, à l'effluve du théâtre municipal en avril 1978, les Emigrés, de Wetzikon, ainsi, cette institution de démocratie directe qu'est la Landsgemeinde survit-elle dans ces petits États montagnards parce que ceux-ci ne peuvent pas connaître une activité industrielle à grande échelle. Ils ne collaborent nullement à la vie économique internationale comme d'autres cantons. (Bâle et Zurich) où l'État fédéral est parfois paralysé dans ses négociations ou législations par des initiatives démocratiques.

L'institution des Landsgemeinden remonte, sous sa forme actuelle, à l'époque de la fondation de l'ancienne Confédération. La première réunion de ce genre dont il est fait mention eut lieu

en 1294 dans « la vallée de Schwyz ». Cette assemblée vota une loi assujettissant à l'impôt les biens immobiliers des convents et des « non-indigènes », et elle interdit la vente de biens-fonds à des gens du dehors. Cette dernière mesure s'expliquait par des raisons politiques: trois ans après la signature de l'Acte de 1291 (naissance de la Confédération helvétique), des puissances étrangères cherchaient déjà à s'installer dans les vallées en y achetant des terres. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, alors que la politique étrangère ne relevait pas encore des autorités fédérales, l'assemblée des citoyens avait le dernier mot en matière d'alliance avec les puissances européennes. Napoléon, lorsqu'il rétablit partiellement la souveraineté des cantons par l'Acte de médiation, déclara que les Landsgemeinden rendaient la Suisse « intéressante aux yeux de l'Europe ».

Une tradition aussi lointaine explique l'éclat donné au déroulement de cette manifestation. Les préparatifs constitutionnels se résument à peu de chose: l'envoi à chaque citoyen un moté appaissant d'un « mémorial » qui contient les comptes de l'État, le budget et les projets de loi. Ceux-ci émanent soit du Conseil d'État (le gouvernement du canton), soit du Grand Conseil (les députés élus qui y siègent à l'assemblée) ou du pouvoir législatif, qui est du seul ressort de la Landsgemeinde, mais ils préparent les projets de loi, soit d'organisations telles que les syndicats, voire d'un ou plusieurs citoyens, par le moyen des initiatives cantonales.

La veille au soir, les cafés de la ville de Stans (où la Landsgemeinde est réputée être la plus passionnée) sont le théâtre de divertissements populaires. Les

animateurs alternent chansons et « witzes » (plaisanteries), dont la plupart pulsent leur sujet dans la réunion du lendemain. Au jour fixé, une messe solennelle inaugure la manifestation. On appelle la bénédiction de Dieu sur l'ensemble, et chacun profite sur esprit civique, ainsi érigé en acte quasi religieux. Cette messe est dite dans une belle église de style baroque italien à laquelle s'adossent un des plus beaux clochers romans de la région.

À la sortie de l'église, sur la place où s'élevait de belles maisons du seizième siècle ainsi que l'église de ville, se constitue le cortège. Fifes et tambours en costumes de lansquenets ouvrent la marche, suivis d'un régiment de l'armée, des conseillers d'État, des membres du Grand Conseil.

La foule emballe le pas et on marche une demi-heure, jusqu'au Will, lieu historique, en pleine campagne, où s'élevait jadis le grenier de Stans. Ne cultivaient presque pas de blé, la population s'approvisionnait à l'extérieur et engrangeait ses céréales, denrée précieuse qu'on consommait parcimonieusement. Là des tréteaux ont été dressés pour délimiter le ring (lieu de l'assemblée). Seuls les citoyens munis de leur carte d'électeur peuvent pénétrer dans l'enceinte. Les touristes et les spectateurs n'ont droit qu'aux bas-côtés.

Le Landsgemeinde, président du Conseil d'État, prête serment en plaçant la réunion sous la protection de Dieu. Il prononce en bon allemand un discours récapitulatif des événements mondiaux fédéraux et cantonaux les plus importants de l'année écoulée. Puis, en patois, il aborde l'ordre du jour tel qu'il figure dans le « mémorial ». Et c'est en suisse allemand, avec l'accent guttural des Nidwaldiens, que se déroulent les travaux de l'assemblée.

Par deux portes différentes

La Landsgemeinde procède à l'élection de nouveaux conseillers d'État (deux nouveaux élus en 1978, suivis par des coups de canon) et des magistrats; à la discussion et au vote des lois. A main levée. En cas de litige, les prévôts décident de compter les électeurs, qui doivent alors quitter l'enceinte par deux portes différentes. Cette année, cette pratique fut de justesse évitée lorsqu'il s'est agi pour la population de se prononcer sur le budget qui prévoyait notamment des installations techniques, visant à diminuer le bruit causé par la route nationale. Ce projet de loi fut refusé par une faible majorité de voix, les citoyens tenant à affirmer leur autonomie cantonale face aux décisions de Berne. En effet, si les routes nationales sont du ressort fédéral, les Suisses de certains cantons sont de plus en plus nombreux à souhaiter avoir le droit de se prononcer sur leurs tracés et ils estiment qu'il appartient à la Confédération, et non au canton, de prendre en charge le coût de ces constructions, ou lui la lutte contre leurs nuisances.

Le retour en ville s'effectue avec le même cérémonial, mais plus de bonhomie peut-être. Le soleil était au rendez-vous. Cette année, le dernier dimanche d'avril (après une longue assemblée elle dura trois heures et demie), on s'est réuni, selon la coutume, dans les cafés pour des commentaires, des plaisanteries ou des discussions qui n'avaient pas leur place à la tribune.

Mais ce qui frappe le plus, lors du retour du ring, c'est, à l'arrivée du cortège en ville, la vue de deux fontaines érigées sur la place. L'une célèbre la victoire d'Arnold de Winkelried sur les Autrichiens; l'autre, étrange composition, signifie que la jeunesse et la beauté sont éphémères: elle représente une femme qui se regarde dans un miroir, retenue aux épaules par un squelette qui représente la mort. Le héros défenseur de la patrie et l'allégorie d'inspiration philosophique illustrent ainsi de façon symbolique cet exercice de démocratie démocratique.

GHISLAINE DUNANT.

Journal de 1978

AUJOUR'HUI

RADIO-TELEVISION

Une enquête de l'INA

Faites vos jeux

EN quatre ans, sous l'effet de la loi consacrant l'établissement de l'ORTF, les programmes de la télévision française ont subi une évolution...

documentaires. L'enquête montre que, contrairement à ce qu'on pouvait penser, l'heure de diffusion n'était pas un facteur décisif.

On constate d'abord que les décalages sont les mêmes : la part de la fiction, des journaux quotidiens, des variétés est plus grande dans la télévision « reçue »...

Or, curieusement, si l'on en croit l'enquête menée par Michel Souchon (avec la collaboration de Geneviève Pflüger) pour le département de recherche prospective de l'INA...

Il y a un an (Le Monde daté 13-14 juin 1977), l'INA publiait un premier rapport de Michel Souchon (avec Solange Poulet) sur « Les émissions culturelles à la télévision française »...

documentaires. L'enquête montre que, contrairement à ce qu'on pouvait penser, l'heure de diffusion n'était pas un facteur décisif.

On constate d'abord que les décalages sont les mêmes : la part de la fiction, des journaux quotidiens, des variétés est plus grande dans la télévision « reçue »...

sociale, qui sont pourtant en net recul, et des dramatiques et téléfilms, en baisse également. Les films aussi voient leur part décroître, sans que leur audience diminue, au contraire.

La règle n'est pas absolue : les jeux sont en hausse et les variétés en repli à la fois dans la diffusion et la réception, et les feuilletons et séries, à durée presque identique, sont moins regardés.

Mais l'essentiel demeure. Tout se passe comme si le public avait choisi une fois pour toutes sa façon de partager son temps devant l'écran, son dosage optimal de programmes, auquel il se tient et traverse les changements de répartition de l'offre.

Deuxième explication possible : le poids des gros consommateurs, dont les goûts sont en moyenne plus divers, exercerait une influence déterminante.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, le travail de Michel Souchon suggère que l'uniformisation des programmes, favorisée par la loi de 1974, pourrait n'être pas irréversible et que le public est encore attaché à un certain pluralisme.

THOMAS FERENCZI

* La télévision et son public, 1974-1977. La Documentation française.

Femmes d'Afrique sur TF 1

Des « nanas » bien différentes

D'UN continent à l'autre, dans les nations industrialisées et dans les pays en voie de développement, des femmes tentent de secouer les carcans politiques et religieux qui les oppriment depuis des millénaires...

Les quatre premiers volets d'une série consacrée à la place des femmes dans le monde s'attachent à cerner les rapports qu'entretiennent les femmes africaines — du Soudan, du Togo, du Mali, de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal — avec ces sociétés en mutation.

Traditions et développement

Aussi étranges à notre civilisation que peuvent nous paraître ces femmes qui luttent à leur façon — seules ou en association, souvent avec une exemplaire jolitude — pour un statut social et familial plus digne...

Le projet de Colette Castagne ne se limitait pas aux femmes d'Afrique, mais comprenait également, outre une monographie d'importance sur la société rurale du Niger, celles, très représentatives, de la Méditerranée (Algérie, Grèce, Italie, Espagne) et des pays socialistes (Cuba, U.R.S.S., R.D.A., Yougoslavie).

Le projet de Colette Castagne ne se limitait pas aux femmes d'Afrique, mais comprenait également, outre une monographie d'importance sur la société rurale du Niger, celles, très représentatives, de la Méditerranée (Algérie, Grèce, Italie, Espagne) et des pays socialistes (Cuba, U.R.S.S., R.D.A., Yougoslavie).

Les films de la semaine

LE CARNAVAL DES TRUANDS, de Giovanni Montaldo. — Dimanche 20 août, TF 1, 20 h. 30.

Un hold-up à la manière du « Rififi chez les hommes » (éternel classique) adroitement raconté par un réalisateur italien.

PARAMATTA, BAGNE DE FEMMES, de Delfo Sierck. — Dimanche 20 août, FR 3, 22 h. 40.

Comment un réalisateur dans un émigré aux Etats-Unis, allait devenir Douglas Sirk fit, en 1937, de la Suédoise Sarah Leander, la star romantique du cinéma allemand de l'époque.

UN SOUPÇON DE YISON, de Delbert Mann. — Lundi 21 août, TF 1, 20 h. 30.

Le réalisateur se fait de « Marty » patauge dans une comédie américaine où Doris Day tient en laisse Cary Grant jusqu'à son mariage.

LE PARI, de Gérard Corbiau. — Lundi 21 août, FR 3, 20 h. 30.

Gérard Corbiau a mieux réussi comme cascadeur que comme metteur en scène de cinéma. Et en tournant avec lui, Jean Marais et Marie-José Nat n'ont pas eu de chance.

PANIQUE A BORD, d'Andrew L. Stone. — Mardi 22 août, A 2, 20 h. 30.

Incendie, explosions, panique sur un paquebot en pleine mer. Les films-catastrophes ont existé de tous temps. Celui-ci, dont Dorothy Malone, Robert Stack et George Sanders sont les vedettes, a été tourné à bord du Tite-de-France avant sa démolition.

TARZAN AUX INDES, de John Guillermin. — Mardi 22 août, FR 3, 20 h. 30.

Tarzan fait sa B.A. écologique en sauvant des centaines d'éléphants dont la vallée va être inondée. Comme quoi construire un barrage en Inde n'est pas forcément signe de progrès.

NAPOLÉON, de Sacha Guitry (deuxième partie). — Mercredi 23 août, A 2, 15 h.

La gloire de l'Empereur tient moins pour Sacha Guitry à ses batailles rapidement évoquées qu'à ses jeux dans les alcôves, son divorce d'avec Joséphine et son nouveau mariage avec Marie-Antoinette.

SALONIQUE, NID D'ESPIONS, de Georg Wilhelm Pabst. — Mercredi 23 août, FR 3, 20 h. 30.

Autour du personnage quasi mythique de « Mademoiselle Docteur », espionne allemande

de la première guerre mondiale, un roman feuilleton dans le goût des années 30. Le style de Pabst se reconnaît à l'atmosphère lourde et pesante des bas-fonds de studios. Mais c'est surtout, avec Louis Jouvet et d'autres, un film de grands acteurs.

L'ARMÉE DES OMBRES, de Jean-Pierre Melville. — Jeudi 24 août, A 2, 20 h. 30.

Une poignée de gens qui ont choisis la Résistance affrontent le danger, la solitude, avec leurs convictions mais aussi leurs faiblesses. Melville, qui fit partie de cette « armée des ombres », a recréé la notion de clandestinité telle qu'elle fut ressentie : tension, monotonie, arches dramatiques, exécutés, c'est tout ce qui se cachait derrière la façade de la France occupée.

UNE BALLE AU CŒUR, de Jean-Daniel Pollet. — Jeudi 24 août, FR 3, 20 h. 30.

Entre la Sicile et la Grèce, l'italien tragique d'un jeune homme solitaire et marqué par la mort. Pollet filme comme un peintre peint, il rêve comme un poète sur des paysages, sur la lumière, sur des êtres qui se croisent et s'affrontent.

LA CHAISE VIDE, de Pierre Jellouf. — Vendredi 25 août, A 2, 22 h. 35.

Le courage, la dignité, l'intégrité morale d'une jeune femme d'aujourd'hui, fidèle à un homme disparu dont elle ne veut pas accepter la mort, préoccupée de l'avenir de son jeune enfant. Un réalisme minutieux, un souci de vérité sociale et psychologique rare dans le cinéma français.

OPÉRATION LADY-MARLENE, de Robert Lamoureux. — Dimanche 27 août, TF 1, 20 h. 30.

Le système D appliqué à la lutte contre l'occupant allemand. Le comique de Robert Lamoureux, auteur, réalisateur, interprète, se veut gentiment fran-



Clark Gable et Joan Crawford.

çais. Ici, il reste à ras de terre. Le film est destiné à la consommation familiale.

LA PENTE (DANCE, FOOLS, DANCE), de Harry Beaumont. — Dimanche 27 août, FR 3, 22 h. 40.

Salles de rédaction, dandings et boîtes de nuit, journalistes et gangsters, une héroïne qui se fait passer pour entraîneuse afin d'enquêter sur un trafiquant d'alcool. Les grands yeux de Joan Crawford, sa séduction et l'intensité de son jeu dramatique électrisent en même temps que Clark Gable est un gangster froid et cruel.

JULIETTE ET JULIETTE, de René Fortin. — Lundi 28 août, TF 1, 20 h. 30.

Anna Girardot et Marlène Jobert converties au féminisme militant jusqu'à ce que l'amour les ramène à une autre conception de leur féminité. Dialogue boulevardier, satires boulevardière. Ce premier film de René Fortin est comme une suite d'histoires drôles racontées à des copains.

LE FACTEUR S'EN VA-T-EN GUERRE, de Claude Bernard-Aubert. — Lundi 28 août, FR 3, 20 h. 30.

Charles Aznavour facteur en Indochine quelques temps avant Dien-Bien-Phu. L'a été de ses insouciance commerciale, Bernard-Aubert, réalisateur courageux et ambitieux, a fait ici la démonstration que le film comique façon Gendarme de Saint-Tropez était plus payant que le film d'auteur. Mais sa guerre d'Indochine à lui, c'était Patrouille de choc. On peut ignorer le facteur.

« Pogo » sur Europe 1 Tard dans la nuit...

DEPUIS le 1er juin, Europe 1 propose chaque jour une nouvelle émission, de 1 heure à 2 heures du matin, consacrée exclusivement aux nouvelles tendances du rock, celles de la nouvelle vague française et anglo-saxonne.

les invite à veiller tard dans la nuit. Heureusement, Pogo en veut le pain. Les gens qui l'aiment, sans doute pour la première fois en France, concernés par la musique qu'ils passent, concernés par les auteurs susceptibles de l'apprécier.

concoure stupides, une simple lettre suffit pour se les procurer. Le reste du temps est consacré au rock avec un goût soigné de l'enchaînement et de la progression. En fait, une telle émission est de nouveau possible aujourd'hui parce que le rock, grâce à la nouvelle vague, est redevenu une musique de radio.

A l'origine, c'est Alain Manevai qui assurait la présentation. A la suite d'une phrase malheureuse, il a été interdit d'antenne, peut-être aussi était-il trop violent, trop sincère, trop trahi pour ne pas choquer les directeurs de la station. Pogo est une émission originale et percutante qui se remet chaque jour en question et, en ce sens, risque chaque jour son avenir.

ALAIN WAIS.

Écouter-voir

SÉRIE : « ON DIRAIT QU'ILS VONT PARLER. » — Les dimanches 20 et 27 août, FR 3, 20 h. 30.

Les deux derniers épisodes d'un feuilleton de style nouveau. Une quête de la réalité qui a connu comme un roman de science-fiction. Débarqués d'un vaisseau spatial, deux équipes de télévision ont vécu pendant six mois avec deux familles pour filmer leur quotidien.

inadapté à la réalité, et que la télévision produit un discours interne, clos. Une interrogation qui mérite plus que le 0 % d'écoute accordé par un sondage publié le lundi 14 août dans le quotidien France-Soir, sondage dont FR 3 a aussitôt contesté la « valeur scientifique ».

DRAMATIQUE : LE COUP MONTE. — Mercredi 23 août, TF 1, 20 h. 30.

Joseph Rimberto, journaliste sans emploi, réussit à convaincre son ami Mathieu Le Solony, éditeur, d'accepter un projet de reportage sur la prison. Pour rendre son enquête plus vivante et plus vraie, Rimberto décide en se faisant arrêter, de faire l'expérience de la machine judiciaire.

L'aspect policier de ce film, dit Jean Cosmos, dont c'est la première réalisation pour la télévision, n'est qu'un prétexte à montrer des gens qui vivent ensemble, les uns contre les autres, ou les uns avec les autres. Il y a entre eux une tendresse qui, l'espère, reste apparente.

Jean Cosmos est aussi le colla-

borateur attiré du T.E.P. Il a notamment adapté pour Guy Rétoré, le Macbeth de W. Shakespeare et Major Barbara de G.B. Shaw.

ENQUÊTE : VOYAGE AU PAYS DE L'ABANDON. — Jeudi 24 août, TF 1, 21 h. 25.

Repris, en un seul film, d'une émission de cinq chapitres diffusés cet hiver au cours de l'émission « A la bonne heure ». Serge Moati a longuement interrogé des enfants abandonnés placés dans des institutions ou dans des familles nourricières. De nombreux témoignages à la limite du supportable. Et ici, ce n'est pas chez moi, c'est un peu une oage à poiles mais j'ai ma chambre. Le non-moi est à moi. Je l'ai piqué, je n'en avais jamais eu. On m'a donné un prénom français, le mien ne se dit pas comme ça. On doit se dépêcher d'avoir un métier, il n'y a pas que nous, les autres attendent notre place.

Les enfants ont répondu à l'attention, grâce à la tendresse judicieuse du réalisateur. Ils disent la crante vécue sans qu'il soit besoin pour lui d'interpréter.

CAMERA JB : LITAIEN DES ROSES. — Jeudi 24 août, TF 1, 22 h. 30.

Un jeune Italien, sur le toit d'un des immeubles du grand ensemble parisien appelé « la Cité des roses », hésite à se jeter dans le vide. En bas, une foule avide de sensations fortes attend. C'est le point de départ du premier long métrage du peintre Charles Matton.

Film feutré sur une difficulté d'être. Or, les suites se concentrent de vivre leur vie sans prendre de recul. Robert, Italien des roses, cherche autre chose. Mais ce malaise, dit Charles Matton, « il n'est pas en mesure de l'analyser, de le mettre en mots » (« Le Monde » du 31 août 1977).

MUSIQUE : TROIS FESTIVALS, tous les soirs. — F.M. et F.C.

Par la magie des retransmissions, généralement en direct, l'auditeur de France-Musique peut se croire, pendant les vacances, un peu à Bayreuth, à Salzbourg ou à Aix-en-Provence, sans avoir à quitter son fauteuil.

C'est ce qu'on appelle dans les théâtres une place aveugle, mais il y entend bien et cela lui suffit.

Dimanche 20 août, ce sont les chœurs du Staatsoper de Vienne, dans un programme Schubert (France-Musique à 20 h. 5) mais avec un peu d'ingéniosité on peut essayer d'y superposer le Tannhäuser de Bayreuth (France-Culture à 19 h. 5). Lundi 21, Anja Fija chante leslieder opus 8 de Schöenberg, sous la direction de Dohnanyi (France-Musique à 20 h. 5). Mardi 22, en différé d'Aix-en-Provence, « Joint-récital » de Charles Ludwig et Hermann Prey : Goethe Lieder de Schubert et Italienisches Liederbuch de Wolf (France-Musique à 20 h. 30).

Encore Schubert — et Brahms — sous la baguette, en direct de Salzbourg : mercredi 23, à 20 h. 30 sur France-Musique ; Schubert, toujours, fût-ce cette fois avec Schumann, vendredi 25, à 21 h. 20 sur France-Musique (Orchestre philharmonique de Vienne, direction James Levine). Et Mozart ? Ce sera la Flûte enchantée dans une distribution prometteuse : Talvela, Tappu, Gruberova, Cotrubas (France-Musique, jeudi 24 à 20 h. 30).

SOCIÉTÉ

TRAVAIL MANUEL

D'un bureau Louis XVI à la pompe à incendie

QUAND on a un grand-père ingénieur des Ponts, un autre officier de dragons, un père directeur commercial d'une grande société internationale et un oncle haut fonctionnaire de la République, que faire quand on n'est pas doué pour les études classiques ? Il y a dix ans, on aurait dirigé Marc vers une petite école de commerce en espérant qu'il trouverait une place dans l'affaire d'un ami de la famille. Mais les temps ont changé. Prime aujourd'hui au travail manuel : ce qu'on considérait autrefois comme un ultime repêchage prend facilement figure de vocation longuement mûrie.

ception : au bout de trois mois, on lui conseille de faire d'abord ses armes dans le meuble neuf — la copie d'ancien — avant de se lancer dans la restauration. Après le deuxième stage, réponse identique. Mais dans le meuble neuf, les pièces sont chères. Fin décembre, Marc est toujours au chômage avec un moral qui décline de jour en jour. Alors, pour s'occuper et se faire un peu d'argent, il travaille comme menuisier dans une société indéterminée, fait des stands pour la Foire de Paris. Le soir, il regarde son bureau Louis XVI avec un peu de nostalgie.

Le temps d'y penser. Ça valait mieux. Quand je me suis remis à chercher, c'était cette fois complètement bouché dans la restauration comme dans le neuf. J'ai eu une seule proposition d'une maison du faubourg Saint-Antoine, pour ramasser les bouts de bois, ranger l'atelier, faire au mieux du pompage et du déblitage. Moi, je voulais travailler, mais pas à n'importe quel...

mal à trouver une place. Et puis, ils ont ça dans le sang. Peut-être que, après tout, je n'aurais pas suffisamment le métier. Marc est content de son nouveau travail. Il est correctement payé, suit en ce moment un stage de perfectionnement dans les extincteurs. Demain, peut-être, il obtiendra un travail de jour, car « les trois huit, c'est épuisant et peu compatible avec une vie de famille ». Son rêve absolu ? Devenir chef de sécurité dans un grand immeuble en province. Il y a des places à prendre dans ce métier tout jeune, et puis, faire de la protection incendie, ce n'est pas mal porté.

PORTRAIT

Mort d'un instituteur

L' avait quatre-vingt-deux ans. Il était grand, écrit comme Chateaubriand, avait des idées bien arrêtées et ne manquait jamais de rappeler qu'il était fait pour moitié de Basque, pour moitié de Viking. Il s'appelait Johnson-Pierre Camescasse et nous ne l'avons pas connu. Je veux dire qu'à l'exception de ses deux mille anciens élèves et de quelques amis, sa silhouette ne marquait pas le souvenir des foules.

qu'ils ont bien mérité de la France, de la grammaire, de l'instruction obligatoire, de l'arithmétique et de cette histoire qu'ils faisaient en l'enseignant, que ce soit sous la III^e, l'IV^e française, la IV^e et un petit bout de V^e.

L'école des curés

Le mien était de l'école des curés. On était encore aisé, et belliqueux contre ceux de la commune qui nous le rendaient bien, nous ne comprenions pas que notre M. Camescasse serré la main à l'instituteur d'un face qu'il croisait à la sortie, après l'étude, et qu'il retrouvait tant de fois à la table du déjeunement, où tantôt l'un tantôt l'autre pointait le succès de son candidat. Nous étions trop jeunes, trop Franco-comtois pour comprendre qu'ils faisaient le même métier. Être le successeur.

P.-R. LECLERQ.

A son compte

S'installer à son compte ? Là aussi, comme partout, il faut de l'argent pour acheter des stocks de bois datant de trois ou quatre ans, et quelques machines. Une raboteuse, même petite, coûte 6 000 F comme un rien. On ne prend pas ce risque avant d'avoir trente-cinq ans et au moins dix ans de pratique.

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

LA VIEILLE DAME

"Je n'aime plus danser"

J'AVAIS grimpé ses trois étages en me disant : « Ouvrira-t-elle sa porte ? » J'ai frappé plusieurs fois. Pas un mouvement, pas un bruit de l'autre côté. Alors, à travers le porte, j'ai fait un petit discours, j'ai nommé un ami commun, je me suis nommé. Lentement le porte s'est ouverte.

"Je n'ai pas besoin de voir du monde. J'en vois trop comme ça. Lorsque je fais mes courses, tout le monde m'arrête dans la rue, je finis à la porte des heures. C'est drôle, les gens s'imaginent que, quand on est vieux, on n'a qu'une idée en tête : bavarder avec d'autres vieux..."

REGARD

La noce à Beaubourg

UN printemps s'insale sur le plateau Beaubourg. Des festivités-sauvages, il y en a, de nouvelles comme d'anciennes. Parfait pour les clients, nous n'avons pas créé la place, et les habitués préfèrent celle-ci, qui a gardé sa consistance, et qui semble par son air, moins mince peut-être. A peine plus stricte, un air coupe trique. Et choquent les vers de mousseux, la vie est pétilante, et les fêtes accompagnent bien les saucisses.

La vieille dame toussa et rit. Elle me montre sa chambre à coucher, toute propre, ses livres bien rangés, les photos des gens qu'elle a connus. Avant de partir, je demande : « Madame, vieillir, c'est finalement quoi ? » Elle réfléchit : « C'est surtout lire des notices nécrologiques sur des gens plus jeunes que soi et qu'on a bien connus. Autrement, je ne sais pas. Car je suis la même, j'aime la vie, j'aime lire. Mais voilà (elle fait une grimace), je n'aime plus danser... »

LA VIE DU LANGAGE

PASSÉ, MAIS PAS MORT

RICHESSE ou embarras inutile ? Le fait est que nous avons un français deux fois passé, le simple et l'autre, dit « composé ». Un gros volume suffirait à peine à tracer le frontière qui, dans le français d'aujourd'hui, sépare les deux usages respectifs. Ou plutôt les frontières : les deux passés vivent à la fois en cohabitation, en concurrence et en complémentarité sur plusieurs plans, d'où l'impossibilité d'une description globale de leurs rapports.

« populaire », ne font aucune concession à l'usage parlé ; les passés, simple et composé, y ont la place exacte qu'exigent les grammairistes les plus classiques. C'est chez les écrivains de l'avant-garde parisienne que se trouvent les rares (7) successeurs de Camus sur ce point de style (1).

« Ce fut le petit aller Zanzir, un des seuls atterquants que les Roumains laissent en pointe, qui donne le signal... Les Monégasques en furent comme réveillés, et d'un seul coup, ils retrouvèrent leur joie de jouer, et surtout, leur vitesse d'exécution. Zorretto ainsi que sur l'aile gauche, trouve Delger en plein centre et fut poussé du bout du pied par Omnis (42) ». (L'Union de Reims.)

à l'hôpital n'ont rien révélé... Le Belge Walter Plankart a rapporté lundi le prologue du Tour de Hollande... Le néerlandais Aad Van de Hoek a gagné lundi un critérium de 80 kms, etc.

Le tour de France au passé simple

C'est à une étudiants allemande, Mlle Burt, que nous devons à ce sujet une observation intéressante. Pour les besoins d'un travail universitaire en cours, elle a noté que le passé simple se rencontrait beaucoup plus souvent dans les comptes rendus de nos journaux sportifs de notre journal que dans toute autre catégorie de textes. Je simplifie bien sûr son propos, qui est plus élargi. Mais il faut certainement le généraliser, je veux dire l'étendre à l'ensemble de la presse, sinon l'observateur pourrait penser, soit que tel ou tel de nos chroniqueurs de sport a un fétichisme particulier pour ce pauvre passé simple, soit au contraire que les journalistes de l'information sportive, ou du reportage, ont été pour quelque chose de l'éviter à bénéfice de son demi-frère.

RESSUSCITER LE PRÉSENT

Curieusement, c'est dans le Monde que le passé simple « sportif » est employé le moins systématiquement : l'ellure, le mouvement des comptes rendus, plus allongés (ou littéraires) et l'on veut, généralement moins près du « coup » et du mouvement d'un match, sont, pour beaucoup, dans cette différence.

JACQUES CELLARD.

(1) Espérons à retardement : la véritable écriture en réécriture en particulier, celle de Mort à crédit, 1980.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

tituteur

Rock

La nouvelle génération

Septembre-octobre 1977

Nous continuons la publication de notre série sur les événements qui ont marqué la scène du rock au cours des dix-huit derniers mois...

leur manque d'inspiration avec leurs morceaux de plus en plus longs et vides de sens...

La rentrée permet d'établir un premier bilan. L'alternance des productions a fait croire que les groupes de punk-rock...

Après une ouverture claire et concise, qui situe parfaitement les personnages et le milieu, des rumeurs s'épandent...

Cinéma

« LE CONVOI » de Sam Peckinpah

Aux rencontres d'Alger sur l'impérialisme culturel, en octobre 1977, parait un ouvrage d'ethnologie révolutionnaire...

autres camions font bloc avec Duck, ensemble ils donnent une première leçon, puis une deuxième et une troisième...

Formes

Visages de Montmartre

Montmartre — pas celui des touristes qu'il est préférable d'ignorer, — le vrai, celui qu'on imagine, à revoir la scène d'un mythe...

et à un Gromaire faisant ronger la place Blanche, voire à Marie-Laurence, qui garde des admirateurs...

En Angleterre, par exemple, la production plus importante que la demande, ne permettait qu'occasionnellement la percée de nouveaux talents...

Iggy Pop, surnommé le parrain du punk, donne un concert défilant sur l'hippodrome de Paris. L'ouvrage est mené de main de maître...

Après une ouverture claire et concise, qui situe parfaitement les personnages et le milieu, des rumeurs s'épandent...

Après la mort de l'artiste soviétique Vera Marvatskaya vient d'être annoncé à Moscou...

Jazz

FATON ET GUEDON A LA CHAPELLE

Les voix de la chapelle des Lombards, seules, en ce mois d'août, les scènes manifestes parisiennes du jazz et de ses dérivés...

Danse

UN LIVRE DE PIERRE LEGENDRE

Le pouvoir contre le corps

La redécouverte du corps, qui est une des données essentielles du mouvement culturel de ces dix dernières années...

visage tel ses rapports avec le pouvoir. « La danse est une preuve théâtrale de l'amour, écrit Pierre Legendre...

rence à l'âme et travaille-t-elle méthodiquement, depuis les théoriciens du mouvement...

LE CLASSEMENT DES MONUMENTS HISTORIQUES

Une circulaire du premier ministre

Dans une circulaire publiée au Journal officiel du 18 août, le ministre de la Culture...

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

* Horaires extensifs et flexibles dans les deux sens. * 5 heures de cours par jour, pas de frais d'inscription.

SEJOUR LINGUISTIQUE DE HAUT NIVEAU EN SUISSE ROMANDE

Collège international de grand standing qui assure un cadre exceptionnel. Surveillance et assistance pédagogique assurées et individualisées.

La situation des enseignants vacataires et des assistants non titulaires

Mme Alice Saunier-Selité, ministre des universités, a reçu, vendredi 18 août, une délégation de la Fédération de l'éducation nationale...

EDUCATION

La situation des enseignants vacataires et des assistants non titulaires

La FEN se félicite du dialogue amorcé avec Mme Saunier-Selité

Mme Alice Saunier-Selité, ministre des universités, a reçu, vendredi 18 août, une délégation de la Fédération de l'éducation nationale...

La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur a été reçue, jeudi 17 août, par Mme Alice Saunier-Selité...

La situation de cette catégorie de vacataires reste subordonnée aux résultats des discussions menées actuellement sur le sort des assistants des disciplines économiques, juridiques et littéraires...

Mais par le S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Savat, directeur de la publication, Jacques Savat.

Imprimerie du Monde, 5, rue de Valenciennes, PARIS-10

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications : n° 3147.

AFFAIRES

TRANSPORTS

LA MODERNISATION DE LA SIDÉRURGIE

Quand les parlementaires lorrains s'expliquent sur leur action en faveur de Neuves-Maisons

Neuves-Maisons. — Du général Bigard à M. Antoine Troglie (Union régionale C.F.D.T.) en passant par Jean-Jacques Servan-Schreiber et les élus du parti socialiste, toute la classe était bien d'accord, le vendredi 18 août, à Neuves-Maisons, pour exiger que l'acier à l'oxygène, dont la construction a été suspendue le 13 juillet, soit définitivement érigée dans cette ville de Meurthe-et-Moselle (le Monde des 18, 29 juillet, 8, 9 août).

De notre envoyé spécial

fusion entre Chiers-Châtillon et Usinor est imposée par les multinationales et par Paris. Ne plurons pas sur les sociétés déclinantes. Les industriels qui les contrôlent ne sont pas déshérités et des gens s'enrichissent encore avec de l'acier lorrain.

M. Troglie poursuit : « Nous pensons que la décision de démanteler l'usine est prise mais que nous pouvons détourner cette décision. »

nal Bigard, qui en profitait pour retracer les grandes étapes de sa carrière militaire sous les exclamations d'une partie de l'assistance. « Pas de bagarre inutile les uns contre les autres », recommandait un autre élu de la majorité. L'impression dominait, en tout cas, à la fin de cette réunion achevée sans que des décisions aient été véritablement prises, que les parlementaires locaux n'avaient pas obtenu en haut lieu les éléments nécessaires pour rassurer non seulement les élus, les syndicalistes, mais aussi toute une population — un demi-million d'habitants répartis sur deux cents communes — concernée par les activités sidérurgiques, de Neuves-Maisons. « Il ne faut pas lâcher de cette affaire une question politique, conclut M. Marcel Bigard, il faut se servir les cordes. Tenez pour un an pour nous. » Il n'y a plus de ministre lorrain, remarqua un syndicaliste C.F.D.T. On n'écoute plus cette région. Il faut que le ministre de l'Industrie vienne s'expliquer en Lorraine.

MICHEL CASTAING.

M. J.-J. Servan-Schreiber, dans une lettre adressée à M. E. Chégaray, président de la société sidérurgique Châtillon-Neuves-Maisons, parlant au nom des responsables de la Lorraine, a affirmé que « la menace contre Neuves-Maisons doit être écartée, sans équivoque, la plus vite possible et, au plus tard, avant la rentrée ». Le député de Meurthe-et-Moselle appuie son argumentation sur le fait que « dans la crise mondiale qui se développe, c'est la sidérurgie sur l'acier qui

dominera, et que, grâce aux efforts de la région, ont été faits pour « la mise sur pied » du complexe de Neuves-Maisons. Les « prêtres du secteur de Neuves-Maisons se sont réunis ces derniers jours à propos de l'arrêt de la construction de la nouvelle scierie. Ils se déclarent solidaires des préoccupations de la population et invitent à « lutter avec les organisations et à agir pour trouver une solution humaine ».

Dans la réparation navale

LE PRÉSIDENT DES CHANTIERS DU HAVRE S'INTÉRESSE AU RACHAT DU GROUPE TERRIN

Le président-directeur général des Ateliers et chantiers du Havre, M. Gilbert Fournier, a engagé, le vendredi 18 août, à Marseille, une série de conversations exploratoires en vue d'une éventuelle reprise du groupe marseillais Terrin, dont le secteur réparation navale connaît, depuis plusieurs mois, de graves difficultés.

De source proche de la direction de groupe Terrin, on indique que « de tous les projets éventuels, c'est M. Fournier qui apparaît le plus sérieux. Ce dernier a en un long entretien avec des représentants des pouvoirs publics à la préfecture des Bouches-du-Rhône. Il a ensuite rencontré, à titre informel et privé, des délégués C.G.T. et C.F.C.T. Il devait également s'entretenir avec les syndicats du groupe Terrin et le président du tribunal de commerce de Marseille.

De source proche de la direction, on ajoute que le rapport sur l'avenir de Terrin que M. Fournier a remis, il y a près d'un an, au ministre des Maires du comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (C.I.S.I.) est « un exposé clair et tout à fait lucide de la situation du groupe industriel, et qu'il préconise toute une série de propositions, fonction du nombre d'heures de travail qui pourront être assurées ».

Ces mêmes milieux précisent, enfin, à propos des problèmes de trésorerie, que « bien que cette dernière ne soit pas très florissante, les moyens seront dégagés pour payer le personnel du groupe et faire face aux échéances jusqu'à fin août ».

LES CONTRÔLEURS AÉRIENS SONT « DÉÇUS » PAR LES PROPOSITIONS DE L'ADMINISTRATION

Les contrôleurs aériens se sont déclarés « déçus », le vendredi soir 18 août, à l'issue de leur rencontre avec les représentants des pouvoirs publics. La réunion, qui a duré quatre heures, a porté sur la question des rémunérations. Une nouvelle réunion devait avoir lieu, le samedi 19 août, sur les conditions de travail.

Pour l'intersyndicale, les propositions faites par l'administration concernant le pourcentage d'achat sont « minimales » et ne rattrapent en aucun cas la perte subie par les contrôleurs aériens depuis 1970, qui équivaut à un an de salaire environ.

M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile, qui présidait cette rencontre en compagnie de MM. Roger Machenaud, directeur de la navigation aérienne, et Jean Lemoine, directeur des services administratifs et financiers du ministère des transports, a pour sa part indiqué qu'il avait fait des propositions permettant d'assurer le maintien du pouvoir d'achat des primes, ainsi qu'une certaine valorisation des primes les plus basses. Il a, en outre, précisé que la revendication présentée par les signataires du ciel concernant l'intégration des primes dans le salaire ne pouvait être satisfait.

LES DÉBITANTS DE BOISSONS SE PLAIGNENT DES CONTRÔLES ANTI-ALCOOLIQUES

Les opérations de contrôle d'alcoolémie se multiplient dans les départements : dans la Loire le 17 août, dans le Morbihan au cours de la nuit du 17 au 18 août, dans la Haute-Marne le 18 août. Le procureur de la République de Paris a annoncé qu'un contrôle des automobilistes serait organisé le lundi 21 août dans la capitale.

Ces opérations commencent à susciter des contestations diverses. M. François Rougier, secrétaire général de l'association Auto-Défense, a refusé de se soumettre à l'alcoolémie dans la Loire, alléguant que le décret du Conseil d'Etat déterminant les conditions dans lesquelles sont effectuées les opérations de dépistage n'a pas été publié. M. Rougier est possible d'une peine de prison de dix jours à six mois et d'une amende de 500 à 500 F (nos dernières éditions du samedi 19 août).

D'autre part, la multiplication des contrôles serait pour conséquence, d'après les débitants de boissons, une baisse des ventes. C'est le cas en Alsace, dans la région bordelaise, en Bourgogne, dans le Midi, en Bretagne et dans le Nord. Le président du groupement des hôteliers, restaurateurs et débitants du Bas-Rhin, M. Jean-Louis Clesse a fait état d'une diminution des recettes allant jusqu'à 80 %.

LES ÉTATS-UNIS SUPPRIMENT LES RESTRICTIONS SUR LES CHARTERS

Le Bureau de l'aéronautique civile américaine (C.A.B.) vient d'éliminer la plupart des restrictions sur les vols à la demande. La nouvelle réglementation, dont les grandes lignes avaient été annoncées au mois de mars dernier, supprime les divers genres de vols à la demande et les remplace par un seul : le « charter public ».

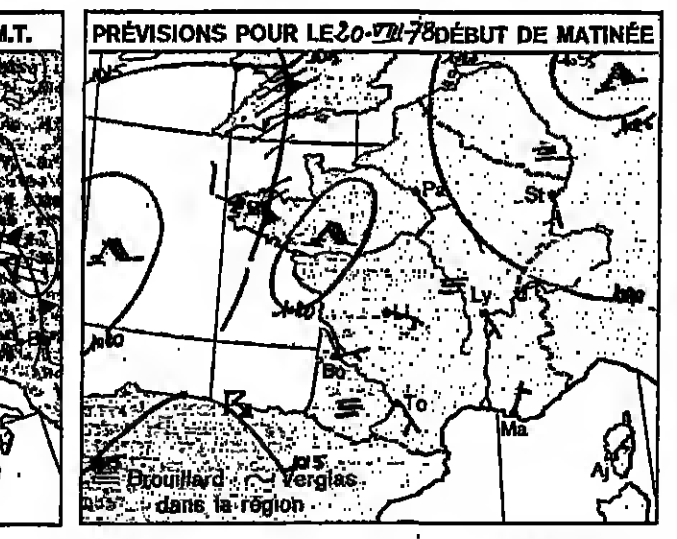
Désormais, un passager utilisant un vol charter ne sera plus obligé de faire partie d'un groupe, d'acheter son billet à l'avance ou de séjourner pendant une durée déterminée à son point d'arrivée. Il pourra aussi bien acheter un aller simple qu'un aller et retour. Il devra, toutefois, continuer de s'adresser à des agences de voyages. — (A.F.P.)

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2156. 1 2 3 4 5 6 7 8 9. Grid for crossword puzzle.

temps. — 7. Peut mener loin quand il est faux; Utile pour prendre un bain. — 8. Faire bouillir; En Suisse. — 9. Comme un frère; Suidiste. Solution du problème n° 2155.



Evolution probable du temps en France entre le samedi 19 août à 9 heures et le dimanche 20 août à 24 heures.

Le champ de pression, malgré une légère baisse, restera assez élevé sur la France. Les perturbations du proche Atlantique ne progresseront que très lentement vers l'est et perdureront en France. Le temps présentera un caractère orageux et ébourré dans les régions septentrionales.

D'innombrables, on note des passages nuageux de la Bretagne à la Normandie, puis sur les Flandres et quelques faibles pluies sont probables par moments. De nouvelles éclaircies se développeront sur le Bretagne, sur le reste de la France, le temps ensoleillé et plus chaud persistera après la dissipation de rares bruyolards continus de valées. Toutefois, des nuages à aspect orageux se développeront progressivement de la base vallée de la Loire à l'ouest du Massif Central et aux Pyrénées occidentales et quelques foyers orageux isolés écarteront, dans l'après-midi un en soirée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 19 août, à 9 heures, de 1 021,5 millibars, soit 768 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 août; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20): Ajaccio, 26 et 14; Biarritz, 27 et 15; Bordeaux, 27 et 11; Brest, 21 et 11; Caen, 24 et 8; Cherbourg, 21 et 13; Clermont-Ferrand, 25 et 18; Dijon, 24 et 12; Grenoble, 26 et 13; Lille, 23 et 8; Lyon, 24 et 11; Marseille, 29 et 18; Nancy, 21 et 9; Nantes, 26 et 13; Nice, 29 et 18; Paris-Le Bourget, 23 et 8; Pau, 27 et 12; Perpignan, 27 et 12; Rennes, 25 et 11; Strasbourg, 21 et 8; Tours, 24 et 11; Toulouse, 28 et 16; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 29 et 18; Amsterdam, 21 et 10; Athènes, 31 et 21; Berlin, 20 et 11; Bonn, 20 et 7; Bruxelles, 22 et 10; Des Canaries, 27 et 22; Copenhague,

MÉTÉOROLOGIE

HORIZONTALEMENT. I. On s'aperçoit qu'ils ne sont pas très solides quand on s'assoit dessus. — II. Se leva après une purge; Aussi bien besoin de plover. — III. Faire du repassage. — IV. Traiter comme une noix; Prénom épilé. — V. Le petit jour; Faisait transpirer; Encourage au départ. — VI. Sont vêtus au vert; Devise. — VII. Nous en fait voir de toutes les couleurs; Touché par des navigateurs. — VIII. Adjectif pour le pays. — IX. Vieille nation. Dans l'impossibilité de dialoguer. — X. Crée des obligations; Drôle quand il est triste. — XI. Pas intact; Qui n'est donc plus dans la pièce.

VERTICALEMENT. I. Lourdes, pour certains. — 2. Se suivent et marchent; Evoque un garçon qui porte des terres; Ébranlé. — 3. Qui n'ont pas été pesés. — 4. Air de circonstance; Couché parfois en Chine. — 5. Aura une attitude de buveur. — 6. Progressera; Ce que fait le

Journal officiel. Sont publiés au Journal officiel du 19 août 1978: DES DECRETS. • Relatif à la demande des sections pour la nomination des membres du conseil de prud'hommes de Boulogne-Billancourt.

Documentations. • Un moment « Fiscalité immobilière » vient d'être édité par la « Documentation organique ». Cet ouvrage de cent soixante-neuf pages analyse notamment la loi sur les plus-values et traite de nombreux exemples pratiques.

• modifiant et décret du 4 décembre 1961 relatif au régime d'assurance vieillesse complémentaires des auteurs et compositeurs de musique; • relatif à l'assurance-maladie, maternité et décès des stagiaires de la formation professionnelle continue rémunérés par l'Etat; • relatif à l'heure légale française;

• portant modification du décret du 23 septembre 1967 relatif aux transferts de débits de boissons dans certains hôtels de tourisme; • autorisant la Compagnie générale des matières nucléaires à exploiter certaines installations nucléaires de base actuellement exploitées par le Commissariat à l'énergie atomique.

Documentations

• Un moment « Fiscalité immobilière » vient d'être édité par la « Documentation organique ». Cet ouvrage de cent soixante-neuf pages analyse notamment la loi sur les plus-values et traite de nombreux exemples pratiques.

• portant modification du décret du 23 septembre 1967 relatif aux transferts de débits de boissons dans certains hôtels de tourisme;

• autorisant la Compagnie générale des matières nucléaires à exploiter certaines installations nucléaires de base actuellement exploitées par le Commissariat à l'énergie atomique.

LOTTO TIRAGE N° 33 DU 17 AOUT 1978

18 21 27 30 31 45. NUMERO COMPLEMENTAIRE 28.

Table with 2 columns: BONS NUMEROS and GAGNANTE (POUR 17). Rows: 6 BONS NUMEROS (4 018 507,20 F), 5 BONS NUMEROS (4 018 507,20 F), 5 BONS NUMEROS (14 283,70 F), 4 BONS NUMEROS (173,70 F), 3 BONS NUMEROS (13,00 F).

CAGNOTTE POUR LE TIRAGE SUIVANT. 2 009 253,60 F.

PROCHAIN TIRAGE LE 23 AOUT 1978. VALIDATION JUSQU'AU 22 AOUT 1978 APRES -MIDI.

Vertical text on the left margin containing various notices and advertisements.

SOCIAL

L'avenir de l'industrie textile française

- M. Marcel Boussac accepte le choix du tribunal de commerce
- Les syndicats craignent qu'Agache-Willot ne licencie davantage dans le Nord

M. Marcel Boussac a décidé de se rallier à la décision prise ce jour par le tribunal de commerce de Paris, la proposition de MM. Willot lui apparaissant de nature à assurer le maintien dans la cohésion du groupe qu'il a créé comme du prestige de la maison Dior, et à répondre à son souci constant de protéger au maximum la sécurité de l'emploi, peut-on lire dans un communiqué diffusé le vendredi soir 18 août par M. Lenard, son avocat. Cette décision lève le dernier obstacle qui aurait pu s'opposer au rachat du groupe par Agache-Willot. M. Peysson, administrateur judiciaire de Boussac, déclarait d'ailleurs à ce sujet, dès vendredi après-midi : « Je pense que nous arriverons à un arrangement ».

Dans un communiqué, le groupe Agache-Willot affirme qu'il préservera la pérennité du groupe Boussac, et

que, « un plan de réorganisation tenant compte notamment de la sauvegarde de l'emploi sera mis en œuvre dans les mois qui viennent ». Les marques « Boussac » et « Christian Dior » dont le rayonnement national et international est bien connu, seront non seulement maintenues, mais verront leur notoriété accrue.

La société Christian Dior a exprimé sa satisfaction du choix du groupe Agache-Willot.

De leur côté, les syndicats ouvriers ont protesté contre la non-consultation des comités d'entreprise et des organisations syndicales pendant le déroulement des négociations. M. Leguen, secrétaire de l'Union des cadres C.G.T., qui considère que la décision prise a un caractère politique, et qui souligne que les cadres ne sont pas présents à aucune manœuvre de diversion ou de conditionnement, les

appelle à une action commune contre le démantèlement du groupe.

Pour la C.F.D.T., le rachat du groupe Boussac ne libérera pas de leur angoisse les travailleurs qui feront encore les frais de la mauvaise gestion de leur entreprise. La centrale syndicale demande que « des contraintes s'imposent aux nouveaux gestionnaires et que des contrôles s'exercent pour que les fonds publics investis soient utilisés pour sauvegarder l'emploi et les droits des travailleurs et non pour renforcer le groupe Agache-Willot ».

Enfin, selon notre correspondant, les syndicats craignent que la relative modération des suppressions d'emplois dans les Vosges ne soit compensée par des licenciements plus importants dans le Nord, où le groupe Agache-Willot a de nombreuses usines.

Des réactions politiques

• ANDRÉ GIRAUD, ministre de l'Industrie : « Cette solution n'est rendue possible grâce au personnel du groupe Boussac, qui a su conserver son sang-froid pendant cette période difficile. Le « plan-Vosges » permettra de créer dans le département un nombre d'emplois qui compensent les suppressions rendues inévitables par la nécessaire restructuration du groupe Boussac ».

• M. LIONEL STOLERU, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels et candidat malheureux aux élections législatives dans les Vosges, souligne que le gouvernement a travaillé « dans la sérénité et la discrétion ». Il estime, en ce qui concerne le respect à terme par le groupe Willot de ses engagements : « Le gouvernement, qui n'avait pas la responsabilité de ce choix, n'a pas de procès d'intention à faire en la matière. Mais un mot s'impose pour la conduite à venir : c'est la vigilance ».

« Je porterai une attention personnelle en liaison avec les cadres et les travailleurs de Boussac pour assurer le maintien rigoureux que les engagements pris à l'égard du gouvernement seront scrupuleusement tenus ».

M. Stoléru, qui juge les avantages du « plan-Vosges », exceptionnellement favorables, a rendu publique une lettre que lui a adressée M. Raymond Barre à ce sujet où on peut lire : « Vous ne serez pas surpris d'y trouver plusieurs propositions qui nous ont été faites. Ce n'est pas à souligner le rôle constructif que vous avez joué depuis plusieurs mois. (...) Votre connaissance de la politique industrielle, les échanges constants que vous avez su mener entre les responsables vosgiens et les responsables parisiens ont largement aidé dans la préparation des mesures de ce programme en jaugeant des Vosges ».

• M. CHRISTIAN PONCELET, président (R.P.R.) du conseil général des Vosges, a écrit au ministre de l'Industrie : « Je tiens à souligner et rassurer ; dans la situation économique actuelle, le maximum a été fait. Il faut continuer à travailler pour enricher ce plan dont nous sommes à ce qu'il soit complètement appliqué ». « Ce plan, ajoute-t-il, correspond, en beaucoup de points au contenu du document « la misère des Vosges » adressé par le conseil général au premier ministre en juin ».

• M. HENRI DE CHARRETTE, député général P. R. a adressé aux frères Willot un message dans lequel il déclare : « Des exemples exemplaires à l'égard des travailleurs de Boussac, à l'égard des Vosges, en regard de la situation économique de la France ».

« Le parti républicain a tenu à ce que vous soyez à la hauteur des responsabilités que vous avez assumées. J'en serai attentivement et personnellement le dérivé ».

• M. JEAN POPPEREN, secrétaire national du P.S., estime que le choix d'Agache-Willot « signifie un nouveau progrès dans la concentration dans cette branche et un renforcement de la mainmise des banques ». Le « plan Vosges » a été conçu, selon lui, « en fonction justement de la concentration économique et financière ». Il ajoute : « Il est à prévoir que ni économie nationale ni économie régionale ne seront leur compte dans cette opération. C'est en tout cas plus que jamais les intérêts des ouvriers et des cadres des Vosges qui seront la préoccupation des socialistes, qui ont voté sur la base du plan socialiste pour le textile rendu public le 6 juin dernier ».

• M. JEAN COLPIN, secrétaire du Comité central du P.C.F., estime qu'il s'agit, après Montefiore, d'un « coup de très grande portée » porté dans les Vosges, au potentiel industriel de notre pays. La « responsabilité de grand patronat et de gouvernement » est « directement engagée ». « Les appétits qu'a suscités le rachat du groupe Boussac, la baisse des requêtes à laquelle il donne lieu, témoignent que l'entreprise est viable et que les emplois peuvent être tous préservés, affirmation que seuls les communistes ont toujours défendue ».

Quant au « plan-Vosges », qui constitue un « premier recul » du gouvernement face à l'action des travailleurs et du P.C.F., il ne correspond pas à la gravité de la situation de l'emploi dans les Vosges ».

A l'usine Renault de Flins

TROIS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX SONT TOUJOURS MENACÉS DE LICENCIEMENT

Après le licenciement d'une quarantaine d'ouvriers des usines Renault de Flins, la plupart immigrés (le Monde du 12 juillet), la régie Renault avait demandé le licenciement de quatre délégués syndicaux impliqués, se ou elle, dans les incidents qui avaient marqué la grève de l'atelier des presses. Le 21 juillet dernier, l'inspection du travail avait refusé trois de ces licenciements, n'acceptant que celui d'un délégué C.F.D.T. M. Nalla Dia, d'origine mauritanienne. Ce dernier a reçu dans la première quinzaine d'août la lettre de la direction lui notifiant cette décision. D'autre part, la direction de Renault a déposé un recours auprès du ministre intéressé, M. Boulin, afin qu'il soit passé outre au refus opposé par l'inspection du travail concernant les trois autres délégués. À la Régie, on indique que la procédure suit son cours.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. — surpris par ces mesures survenues en pleine période de vacances — ont protesté contre de telles sanctions et ont demandé à frapper les représentants élus des immigrés, majoritaires à l'atelier des presses. Dans le cas de M. Dia, observent certains syndicalistes, la sanction prise était « particulièrement injuste, s'appliquant à un délégué nouvellement élu au cours de la grève, et qui s'est souvent efforcé de tempérer ses troupes et d'éviter les actes de violence ».

Au cours des quatre dernières années, plus de neuf mille représentants du personnel ont été licenciés en France après autorisation de l'inspection du travail. (Le Monde du 5 août.)

• Au Centre français du commerce extérieur, M. Guy Caron de La Carrière a été nommé directeur général en remplacement de M. Francis Grandjean, devenu conseiller-maire à la Cour des comptes. Il prendra sa fonction le 1^{er} septembre (nos dernières éditions du 19 août).

• Le nombre de chômeurs se serait élevé à 1 496 873 à la fin du mois de juillet, a affirmé la C.G.T. dans un communiqué publié le 18 août. Ce chiffre, qui s'appuie sur la définition du B.I.T. (Bureau International du Travail), traduirait une aggravation de plus de 1,4 % par rapport à juillet 1977. Le nombre officiel donné par le ministère du Travail est de 1 094 200, représentant une augmentation de 8,9 comparé à la statistique officielle de l'année passée (le Monde du 13-14 août). On sait que le B.I.T. n'est pas entièrement d'accord avec le mode de calcul de la C.G.T., qui, selon lui, prend en compte certains éléments que le Bureau International ne tient pas en compte (le Monde du 24 janvier).

• La Fédération des familles de France déclare, dans un communiqué, que la libération du prix du pain et de la pâtisserie risque de pénaliser les familles aux ressources les plus modestes.

« On s'attendait à pire »

De notre correspondant

Epinal. — La journée du 18 août comptera incontestablement dans l'histoire économique et sociale déjà chargée du département des Vosges. Pourtant, le rachat de Boussac par Agache-Willot et la publication du « plan Vosges » du gouvernement ont été suivis sans passion aucune par la population. Presque une journée comme les autres.

Les « Boussac », qui connaissent les grandes lignes du plan Willot, révisé la veille à l'intersyndicale parisienne, sont restés étrangement calmes. Dans les usines qui ne chômaient pas, le travail s'est déroulé tout à fait normalement. Point de rassemblement à l'heure du changement d'équipe ; tout juste le temps de prendre les tracts C.G.T. et C.F.D.T. appelant à refuser les deux mille licenciements. Une tierce partie de Thion explique : « Beaucoup s'attendaient à pire. On attend malicieusement le complément d'information pour se prononcer. On ne sait pas quel sera l'impact. Et puis, peu nous importe que ce soit Willot ou Boussac, pourvu qu'on ait du travail ».

L'intersyndicale C.F.D.T. - C.G.T. s'est réunie en fin de journée afin d'étudier les modalités de l'action à mener en place. Première décision : deux heures de grève mardi ; à l'issue de cette première « mobilisation », d'autres formes de lutte seront définies par les « Boussac ». Comment expliquer cette attitude des « Boussac » ? Par le manque d'information, répondent les délégués syndicaux qui ajoutent aussitôt : « L'annonce des créations d'emplois contenues dans le « plan Vosges » et la publicité qui leur a été donnée sont forcément quelque peu démolitricatrices ». La publication du « plan Vosges » fut en effet entourée d'une certaine solennité : autour du président du conseil général, M. Poncelet (R.P.R.), se tenaient des unités de toutes tendances. Une « unité » dont il se félicita et qui « convainquit, selon

lui, Paris que les problèmes vosgiens étaient graves ».

« Actions mutuellement conduites, mais pas d'unanimité », précisent par après M. Blanc, maire d'Epinal et conseiller général socialiste. Pour l'opposition socialiste, il n'est pas question de nier qu'un effort a été fait par le gouvernement. M. Blanc résume ainsi le « plan Vosges » : « Du concret, quelques insuffisances... Parmi ces dernières, il range l'absence d'une implantation d'usines de pâte à papier et le fait que la déviation routière de Saint-Dié ne soit pas programmée ».

Pour la C.G.T., le « plan Vosges » n'est qu'un « catalogue de promesses ». Il a été accueilli à l'extérieur par les « Boussac ». « De toute façon, conclut la C.G.T., les emplois annoncés seront insuffisants pour donner du travail aux dix mille chômeurs vosgiens ». Les autres organisations syndicales émettent un jugement quelque peu différent. Elles espèrent « que les promesses seront tenues, et rapidement ». — Y. C.

M. MICHEL VILLEMEN RESPONSABLE DE LA CONVERSION

M. Michel Villemenin a été nommé responsable de la conversion dans le département des Vosges. Il devra notamment « prendre toute initiative susceptible de contribuer à la relance économique du département ».

Dès son arrivée, M. Villemenin est entré à la direction de la Escaque de France en 1977. Il a exercé ses fonctions au siège social à Paris et successivement à Tours, Versailles, Montargis et Belfort. Depuis le mois de juin 1978, il était, auprès du commissaire à l'industrialisation de la Lorraine, responsable des entreprises au difficile.

VOICI LA LISTE DES P.D.G. LICENCIÉS



LE DÉTAIL DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Le plan Agache-Willot prévoit 704 licenciements, 504 mises en pré-retraite, 588 reconversions, concentrées principalement à Vinoy (300), Rambervilliers (140), les Grands-Sablies-d'Epinal (62), et Rupt-sur-Moselle (62), localités où les filatures et tissages seront fermés, indiqués-on au siège du conseil général des Vosges.

Voici le détail, unité par unité, des mesures projetées :

	EFFECTIFS	PRE-RETRAITES	RECONVERSIONS	LICENCIEMENTS
Vinoy	375	34	399	62
Rambervilliers	182	9	169	15
Tissac-St-Laurent	78	14	64	16
Les Grands-Sablies	62	29	33	0
Epinal	82	0	82	0
Ladonch Textiles	144	18	126	36
Thion-les-Vosges	383	38	345	38
Igny	268	27	241	111
Nomeny	945	81	864	67
Saulcy	154	18	136	6
Stenay	284	18	266	6
Ladonch	334	67	267	39
Wessing (Atas)	644	75	569	0
Epinal, Etablissements Collet	139	17	122	118
Blainville (S.L.D.)	206	18	188	71
Services sociaux	173	27	146	93
Ladonch	86	0	86	0
Moselle	0	0	0	0
Centrale électrique	34	2	32	0
Mayen-Montier	24	2	22	0
Reste	48	11	37	0

ÉTRANGER

M. Carter et le Congrès sont parvenus à un compromis sur les prix du gaz naturel

Washington. — Le président Carter et les commissions spécialisées du Sénat et de la Chambre des représentants sont parvenus, le vendredi 18 août, à un accord sur la libération d'ici à 1985 des prix du gaz naturel. Le compromis, qui survient après des mois de négociation, a été qualifié d'« important » en accord par le président Carter.

La libération progressive des prix du gaz naturel est un des aspects essentiels du « plan énergétique » annoncé voilà quinze mois par le président Carter. L'origine, ce plan prévoyait un maintien du contrôle gouvernemental sur les prix du gaz naturel et des augmentations progressives de tarifs. D'après le compromis, le gouvernement fédéral abandonnera tout contrôle en 1985. D'ici là, les prix seront progressivement augmentés. On s'attend ainsi à un doublement en sept ans. On espère que ces mesures relanceront l'exploitation du gaz naturel sur le territoire américain et que, dans le même temps, les hausses de prix inciteront les consommateurs à économiser l'énergie.

Le compromis, qui est assuré du soutien de la majorité des membres des deux commissions spé-

cialisées, doit être soumis, dans quelques jours, à l'ensemble des sénateurs et des représentants. Cette « victoire » du président Carter, si elle se concrétise, reste cependant partielle. Son plan énergétique comporte cinq grandes chapitres. Des « compromis » ont déjà été trouvés sur les « économies d'énergie » et la « réforme des tarifs d'électricité ». Plus récemment les sénateurs ont adopté le projet de loi qui tend à favoriser l'emploi du charbon de préférence au pétrole et au gaz dans les nouvelles centrales électriques, et donne le pouvoir au gouvernement d'obliger certaines industries à en faire de même. Ainsi les centrales électriques devront être converties au charbon d'ici à 1990.

Avec la libération des prix du gaz naturel, quatre chapitres seraient donc réglés. Mais il reste le principal : celui qui a trait aux taxes sur le pétrole brut. Il faudra, selon les observateurs, mais pour trouver un compromis entre l'administration Carter et les parlementaires américains, fortement influencés par les lobbies de toutes sortes, qui s'opposent à toute taxation de la consommation de pétrole.

RÉGIONS

A PROPOS DE...

UNE PROPOSITION DES ÉCOLOGISTES SUR LE RÉFÉRENDUM

Aux urnes, citoyens !

La Coordination interrégionale des mouvements écologistes (CIME) vient d'annoncer, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris, le lancement d'une campagne tendant à promouvoir l'emploi systématique du référendum.

En intervenant dans le débat sur la réforme des collectivités locales, les écologistes sont logiques avec eux-mêmes. Depuis des années, ils demandent que l'on rende le pouvoir aux citoyens. La démocratie représentative leur paraît aujourd'hui trop sommaire. D'abord, elle ne parvient plus à exprimer, selon eux, les multiples courants qui agitent l'opinion. Ensuite les citoyens, de mieux en mieux informés, rechignent à laisser tout pouvoir aux élus pour des années... La floraison des associations en témoigne. Pour les écologistes, la véritable démocratie avancée est la démocratie directe. D'où leur revendication du recours systématique au référendum.

Les écologistes rappellent à cet égard, les promesses électorales contenues dans le programme de Blois : « Pour assurer une plus grande participation des citoyens à l'administration de leur commune, un projet de loi sur le référendum communal sera déposé devant le Sénat », les événements ont suivi. Une lettre adressée à M. Marc Becam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, la CIME demande pourquoi ce point du programme de la majorité a été « oublié » une fois les élections passées.

Mais les écologistes vont plus loin. Pour eux, le référendum ne peut être réduit à une pratique d'intérêt local. Selon les circonstances, il faut l'étendre au canton, au département, à la région et, bien entendu, à la

nation tout entière. Là encore, ils ont été déçus. Si elle est trop limitée, la pratique référendaire pose, en effet, plus de problèmes qu'elle n'en résout.

Exemple : les consultations qui se sont organisées spontanément et en dehors de toute légalité sur les futures sites nucléaires ont donné des résultats contradictoires. Qui pour la centrale à Flamanville, Non à Golfech, à Crussac, à Port-Neufville et en plusieurs autres endroits.

Mais que veut l'accord de la seule commune de Flamanville, alors que les effets de la centrale — notamment ses lignes à haute tension — vont toucher plusieurs cantons ? Et comment admettre que l'opposition de Golfech ou de Crussac puisse faire échec à un programme d'équipement si celui-ci est d'intérêt national ? Dans tous les cas, c'est trop ou trop peu.

Si l'on veut user du référendum, il faut d'abord l'organiser dans l'ensemble du pays, puis — ou en même temps — au niveau régional et local. Les Français se seraient aperçus alors qu'ils acceptent l'électricité nucléaire à condition que les centrales, les pylônes de haute tension et les cimetières de déchets soient installés chez le voisin. La consultation aurait eu au moins le mérite de poser clairement le problème. Chacun aurait mesuré ses responsabilités.

Il n'en va de même du programme autonoctone des camps militaires, des voies navigables, etc., bref, de tous les grands équipements nationaux. Chacun d'eux, accepté au bloc par le Parlement, risque d'être retenu en détail par les communes si, on se contentait de consulter la population à ce niveau. On ne peut stopper à l'engrenage du référendum.

Pesanteurs

Mais, si on le généralise, il faut bien évaluer ses pesanteurs. Qui aura l'initiative ? Les électeurs ? Le programme de Blois prévoit que le nombre des pétitionnaires devra dépasser 25 % du corps électoral pour qu'une question soit soumise à référendum. Ce seuil conviendrait à une commune rurale, mais il serait totalement dissuasif dans une agglomération où les électeurs sont souvent atomisés et démotivés. Les écologistes demandent donc que, pour les villes, ce taux de 25 % soit abaissé.

Qui formulera la question ? On sait à quel point la réponse en dépend. La CIME lance une idée intéressante : la question serait rédigée par une instance indépendante comme le Conseil d'Etat.

Reste que le référendum n'est pas une panacée. Son abus peut laisser le citoyen trop sou-

vent sollicité d'aller aux urnes. En Suisse, où le pratique référendaire est ancienne et constante, le pourcentage des abstentions est souvent considérable. Les écologistes rétorquent que le référendum est aussi une école de démocratie. Les citoyens prendront l'habitude de s'exprimer autrement que par un bulletin de vote tous les cinq ans et par des manifestations dans l'intervalles.

Ces arguments ne manquent pas de pertinence. Dans plusieurs pays, le référendum gagne du terrain. Après tout, et en général, il s'agit de l'usage en France, la démocratie n'aurait pas grand-chose à y perdre et probablement beaucoup à y gagner. En tout cas, les écologistes posent, à point nommé, une bonne question. Au pouvoir, à présent, d'y répondre.

MARC AMBROISE-RENDU.

LES MARCHÉS
Vifs remous

LES MARCHÉS
Vifs remous

LES MARCHÉS
Vifs remous

LES MARCHÉS
Vifs remous

LES MARCHÉS
Vifs remous

LES MARCHÉS
Vifs remous

1978-08-20

LA SEMAINE FINANCIÈRE

Bourses étrangères

LONDRES

Léger repli

Après la forte hausse enregistrée la semaine dernière, des ventes bénéficiaires se sont produites, et le London Stock Exchange a subi un léger repli. L'indice Financial Times des industrielles est revenu de 514,5 le 11 août à 512,9 le 16 août.

Après des considérations techniques propres au marché, il est probable que les opérateurs aient été tentés dans leur enthousiasme, par un certain nombre de mauvaises nouvelles : la détérioration de la balance des paiements est plus élevée que prévu, la production industrielle n'a que légèrement augmenté en juillet, et l'activité économique et social prévoit un ralentissement plus marqué de l'activité pour l'année prochaine.

Même les mines d'or, un moment favorisées par la baisse du dollar, se sont finalement repliées lorsque la devise américaine s'est redressée vis-à-vis de la livre sterling. Leur indice est revenu de 203 à 188.

Quant aux fonds d'Etat, ils ont été nettement délaissés après l'annonce d'une accélération du rythme inflationniste et de l'expansion de la masse monétaire.

Cours 11 août	Cours 16 août
Bovater	397
Brit. Petroleum	364
Chivas	153
Comptrol	121
De Vere	452
Free state Gold	28
Goldcorp	322
Imp. Chemical	491
Shell	375
Victoria	104
Wool	31 5/8

TOKYO

Irégulier

Évaluant au rythme du dollar, le marché a été très irrégulier cette semaine, combinant un jour de repli qu'il avait pris la veille, pour s'établir finalement, vendredi, non loin de son niveau du 11 août dernier.

Yamada a été spécialement fâché, portant, pour les cinq séances, sur 995 millions de titres contre 1.343 millions.

Indices du 18 août : Nikkei Dow Jones, 6.504,5 (contre 6.502,80) ; indice général, 418,90 (contre 418,20).

Cours 11 août	Cours 18 août
Canon	435
Fuji Bank	279
Funda Motor	510
Mitsubishi Electric	618
Mitsubishi Heavy	129
Nissan Corp.	1.340
Toyota Motor	845

FRANCFORT

Extrêmement calme

Extrêmement calme tout au long de la semaine en raison de l'instabilité persistante observée sur les marchés des changes, la Bourse de Francfort a finalement terminé au même niveau qu'à la veille du week-end dernier. L'indice de la Commerzbank s'est établi le 18 août à 818,1 contre 818 le 11 août.

Les titres à émission ont été le plus parqués et des hausses confortables ont néanmoins été enregistrées sur un certain nombre de valeurs (V.W., Loewenbrunn, etc.).

Cours 11 août	Cours 18 août
A.E.G.	76,80
B.A.S.F.	124,00
Boyer	137
Commerzbank	231,90
Hoechst	131,30
Manneberg	176,30
Siemens	284,50
Volkswagen	235,40

NEW-YORK

La hausse se poursuit

Le mouvement de hausse des actions américaines, jusqu'à présent limité en grande partie sur l'espoir d'une baisse générale des taux d'intérêt, s'est poursuivi cette semaine à Wall Street sur des bases entièrement nouvelles. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones a en effet ajouté 0,15 point à ses gains précédents, non sans avoir franchi, jeudi, le fameux seuil psychologique des 900 points, malgré la perspective d'un imminent renchérissement du loyer de l'argent.

De fait, à la veille du week-end, et dans le cadre des mesures de soutien au dollar réclamées par le Congrès, la Réserve fédérale a annoncé un relèvement de 7 1/4 à 7 3/4 % du taux de l'escompte, le portant ainsi à son plus haut niveau depuis trois ans et demi. Cette mesure, dans l'attente d'être revue encore à l'avenir, a, contrairement à la tradition, guère ému les opérateurs boursiers dont la majorité estime à l'heure actuelle que le dollar, quoiqu'il soit à un niveau élevé, n'est pas encore à un niveau de soutien.

Il reste que la hausse du loyer de l'argent n'a jamais correspondu avec un renouveau de la Bourse : les actions se trouvant ainsi nettement concurrencées sur le plan des rendements. Les hausses du Big Board s'en sont-elles rendues compte ? En tout cas, la dernière séance de la semaine s'est soldée par un léger repli des cours, qui n'a pas été immédiatement provoqué par les ventes bénéficiaires qui s'abattent chaque jour, depuis quelques semaines, sur Wall Street.

L'activité de la semaine a été peu dynamique, portant sur 170,12 millions d'actions contre 180,73 millions la semaine précédente.

Cours 11 août	Cours 18 août
Alcoa	48 7/8
A.T. & T.	47
Boeing	69 5/8
Chase Nat. Bank	34 1/2
Du Pont de Nemours	128 1/4
Kodak	63 3/4
Exxon	48 7/8
Ford	43 5/8
General Electric	58 1/2
General Motors	34 1/4
IBM	175 1/8
ITT	289 1/2
Kennecott	23 1/4
Mobil Oil	83 3/8
Pfizer	28 1/4
Schlumberger	89 1/4
Texas	25 7/8
U.S. Ind. & Chem.	41 1/8
Union Carbide	39 1/2
Xerox Corp.	61 3/4

Cours 11 août	Cours 18 août
Industrielles	897 (890,85)
Publics	108,65 (107,25)
Transport	251,07 (247,58)

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURES 11	COURES 18
Or fin (titre en barre)	275,50	278,00
— (titre en lingot)	275,00	278,00
Pièces françaises (20 fr.)	258	258
Pièces suisses (10 fr.)	215	215
Pièces belges (20 fr.)	244	244
Pièces italiennes (20 fr.)	198	198
Pièces espagnoles (10 fr.)	252	252
Souverain Elizabeth II	285	285
Souverain George VI	287	287
10 dollars	124	124
5 dollars	62	62
20 marks	115	115
10 livres	249	249
6 roubles	148	148

MARCHÉ MONÉTAIRE

Calme

Après le long week-end du 15 août, le marché monétaire, contrairement aux marchés des changes, est resté extrêmement calme. Avec la fin de la période de constitution des réserves obligatoires, le loyer de l'argent pour le jour est resté relativement élevé, la semaine se terminant sur un taux de 7 1/2 %.

Les remous qui ont agité le marché des changes d'ont pas eu, il est vrai, d'impact réel sur le marché monétaire, le franc se comportant au demeurant, correctement.

Aux Etats-Unis, pourtant, dans le cadre du plan de soutien au dollar réclamé par le président Carter, la Réserve fédérale a, comme les spécialistes s'y attendaient, annoncé vendredi le relèvement de 7 1/4 à 7 3/4 % du taux

	14 août	15 août	16 août	17 août	18 août
Ferme	—	—	103 171 677	99 252 188	98 221 153
Compt.	—	—	—	—	—
R. et obl.	—	—	91 415 589	85 007 157	129 919 486
Actions	—	—	73 200 082	55 497 393	49 783 365
Total	—	—	237 787 265	239 756 736	247 923 004

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

France	149,7	148,8	146,6
Etranger	104,4	105,2	105,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

Fondance	155,5	154,4	152,1
Ind. gén.	84,8	84,4	83,5

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 18 AOUT

Léger accès de faiblesse

Cela devait arriver. Après cinq semaines consécutives de hausses, suivies d'une période de stabilité qui a duré quinze jours, la Bourse de Paris a fini par reculer sous la pression de ventes bénéficiaires dont le rythme ne s'est guère ralenti. En trois séances seulement — le marché n'ayant ouvert ses portes que le 16 août — les différents indices de valeurs françaises ont cédé 2,5 % en moyenne.

Dès mercredi, l'assistance autour de la corbeille apparaissait sérieusement clairsemée et, à l'issue d'une séance calme et décontractée, les cours s'étaient effrités de 0,4 % en moyenne. Non que la pression des vendeurs se soit renforcée, mais le courant d'achats, lui, s'était nettement ralenti. Les boursiers en repèrent d'ailleurs confirmation lors de la séance suivante. Aucune hausse spectaculaire ne se produisit, mais le fléchissement d'une quarantaine de valeurs françaises suffit à entraîner l'indicateur instantané de la chambre syndicale, 0,6 % au-dessous de son précédent niveau.

La dernière séance avant le week-end allait-elle, comme la semaine précédente, se terminer par un redressement général des cours ? Le rythme de la Bourse de Paris, qui ne pouvait pas avoir le même impact psychologique que l'acquisition de Chrysler-Europe par Peugeot-Citroën. Non seulement les actions françaises ne redressèrent pas le tête, mais elles subirent, au contraire, leur plus net repli de la semaine. Dans un marché assez calme, quoique relativement actif pour la saison, les indices perdirent 1,5 % en moyenne.

Ce hallé médiocre de la hausse est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à trois jours de la fin du mois boursier — la liquidation des engagements à crédit se déroulera mercredi — le bilan est encore très brillant. Certes, en un peu moins de quatre semaines, les cours n'ont monté que de 2,5 % environ, mais depuis le début de l'année, la hausse ressort encore à plus de 30 %. Il y a donc eu de quoi s'émouvoir, estiment-ils, non généralement au palais Broglie, mais au-delà du phénomène traditionnel de consolidation des gains antérieurs, il est incontestable qu'un certain nombre de ventes de « précaution » se sont produites au fil de ces trois dernières séances. Des investisseurs commencent en effet à se poser des questions. Même si l'annonce d'une aggravation du chômage en juillet n'a guère surpris les milieux financiers, ce type de nouvelles, de hausses est-elle causée ? A peine « enrayer », disent les opérateurs, qui rappellent qu'à

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 3. EUROPE
- 4. AMERIQUES
- AFRIQUE
- PROCHE-ORIENT
- ASIE
- 5. POLITIQUE
- 5-B. SOCIÉTÉ

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 7 à 13

— Au fil de la semaine : Sécurité ou sensibilité, par Pierre Vianon-Ponté.

— Lettre de Staphom : L'émigration profonde de l'Algérie.

— La vie du langage, par Jacques Cellard.

RADIO-TELEVISION
PAGES 9 à 11

— Une enquête de TINA : Faltes vos jeux.

13. EDUCATION
13-14. CULTURE
15-16. ECONOMIE
17. LA SEMAINE FINANCIERE

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (9 à 11)
FRUITILLON : Adèle Caliron (2)

Informations pratiques (10); Carnet (14); Méthéorologie (15); Mots croisés (15).

Le septième plan à mi-parcours

Le gouvernement devra proposer à l'Assemblée d'importantes modifications

Le commissaire général au Plan soumettra ses propositions. A partir des notes de synthèse résumant ces travaux, nous publions ci-dessous les constats et suggestions les plus intéressantes des commissions et comités.

● **FINANCEMENT** : priorité à la lutte contre l'inflation.

La direction de la prévision du ministère de l'économie a établi — à la demande du comité du financement — une « projection » sur 1980. Celle-ci a semblé « extrêmement préoccupante ». Si le taux de croissance économique doit en effet s'accroître progressivement (+ 3,7 % en 1979, + 4 % en 1980) en dépit d'un redressement limité de l'investissement, la « situation de l'emploi demeure mauvaise » et le taux d'inflation reste très élevé (+ 8,2 % en 1980), surtout si on le compare au taux moyen de nos principaux partenaires (+ 4,4 % pour 1980 également). Seule satisfaction : le redressement « beaucoup plus net et beaucoup plus rapide que prévu des comptes extérieurs » (la balance des paiements courants sera équilibrée cette année).

Le comité du financement « attache donc une très haute priorité à la lutte contre l'inflation, qui devra être poursuivie avec détermination au moyen principalement de la politique des revenus, de la politique monétaire, et de la stabilisation des dépenses publiques ». Le comité note en particulier que « la libération des

prix des produits industriels rend indispensable la poursuite d'une politique normative de contrôle de la progression des revenus. Abandonner dès aujourd'hui cet instrument, alors que les entreprises n'ont pas encore pratiqué l'expérience de la liberté des prix, serait s'exposer très clairement au risque d'une course inflationniste sans fin ». Le ministre d'Etat chargé des affaires économiques, dont le bon sens et l'équité requièrent qu'elle englobe les revenus non salariaux, et qu'elle s'accompagne de progrès réels dans la croissance et le contrôle de ces derniers — ne devrait pas pour autant être socialement insupportable.

En ce qui concerne la croissance de la masse monétaire, le comité note que « la poursuite d'une déflation prudente et modérée, mais continue, est un élément fondamental de la lutte contre l'inflation. (...) Il serait impensable que la puissance publique — à l'inverse de ce qui se passe dans les autres grands pays industriels — n'intervienne pas chez nous pour orienter et renforcer le mouvement » de reconstruction industrielle.

Autre indication intéressante : le déficit de la Sécurité sociale atteindrait 23 milliards de francs en 1980, ce qui « apparaît particulièrement inacceptable », d'autant que l'Etat (— 15 milliards) et les collectivités locales (— 20 milliards) ont leur compte 1980 déséquilibré.

de la Sécurité sociale, par exemple, par l'imposition au forfait. Il propose aussi une « meilleure imposition des patrimoines, par la modification des modalités actuelles de taxation des plus-values et des successions et, éventuellement, par la création d'un impôt sur le capital ».

● **RELATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES AVEC L'EXTERIEUR** : excessive dépendance.

La commission note que « quelle que soit la façon dont on le calcule, l'endettement brut de la France reste, en pourcentage du produit national, parmi les plus modestes dans l'ensemble des pays emprunteurs ». Mais le pays souffre d'une excessive dépendance notamment dans le domaine des produits industriels et équipements ou de consommation.

● **INDUSTRIE** : allègement de la fiscalité.

La Commission de l'industrie formule trois grandes séries de recommandations.

Il faut, estime-t-elle, mobiliser des ressources financières plus importantes pour les entreprises, ce qui suppose diverses mesures fiscales. La Commission propose notamment d'alléger l'impôt sur le revenu des bénéfices réinvestis dans l'entreprise; d'admettre la déduction fiscale de la provision pour congés payés.

Les entreprises doivent également être « déchargées, au moins partiellement, de la charge de peser sur elles la réalisation d'objectifs sociaux qui ne sont pas liés à une fiscalité propre ». La Commission s'interroge également sur le rôle de la fiscalité d'appoint qui, « pour justifier qu'elle soit, risque d'obérer les capacités de développement de certaines industries ».

Il faut « rétablir un meilleur équilibre des contributions au profit du Marché commun, une législation douanière souple et dissuasive qui pourrait très largement profiter à nos entreprises américaines et japonaises ».

La croissance en Allemagne fédérale pourrait être inférieure à 3 % en 1978

estiment les experts de l'O.C.D.E.

La République fédérale d'Allemagne, compte tenu de la tendance actuelle des échanges mondiaux, ne devrait pas dépasser un taux de croissance de l'ordre de 3 % en 1978 alors que l'objectif retenu par les autorités de Bonn est de 3,5 %. C'est un motif de ce qu'estiment les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans le rapport annuel qu'ils consacrent à la situation de ce pays. Ils ajoutent d'ailleurs qu'une détérioration de la balance extérieure réelle pourrait avoir pour conséquence de ralentir encore la croissance réelle du P.N.B., qui ne serait alors que de 2,4 %.

Le faible optimisme de l'O.C.D.E. pour 1978 a donc toutes les raisons d'être. D'abord, certains indicateurs importants, tels que la production industrielle, les commandes industrielles et, plus encore, les commandes étrangères, ont déjà manifesté un affaiblissement dans les premiers mois de 1978. « Du fait que les exportations représentent quelque 28 % du P.N.B., souligne les experts de l'O.C.D.E., la faiblesse de la demande étrangère contribue beaucoup à dégrader le climat conjoncturel et à empêcher la demande globale de progresser plus vigoureusement en Allemagne; à cela vient s'ajouter la réorientation des exportations vers des secteurs à faible croissance ». Outre une évolution plus faible de la croissance du P.N.B., l'O.C.D.E. craint aussi une aggravation progressive du taux de chômage.

Rappelant que « l'Allemagne, comme d'autres pays à balance extérieure courante excédentaire, a une responsabilité particulière de contribuer à réduire la croissance mondiale », les économistes de l'O.C.D.E. appellent à une relance importante de la demande, par une réduction des impôts sur les salaires et un congé pour un tiers de la progression des salaires nominaux.

Le comité redoute que la politique de réduction des inégalités qu'il avait préconisée ne soit pas poursuivie en raison de la crise économique. Il demande que la hausse prioritaire du Smic contribue à jouer un rôle moteur dans le relèvement des bas salaires et non pas seulement un rôle de filet de sécurité. Il propose également de réduire les impôts directs et de créer une assiette prélevée sur le revenu des contribuables, par le renforcement du contrôle fiscal et de la lutte contre la fraude, par la mise en cause de certaines réductions forfaitaires, par l'imposition de certains revenus échappés à l'impôt (indemnités journalières

● **EMPLOI** : partage du travail.

Le comité de l'emploi et du travail analyse longuement les causes du chômage, qui ne peut que s'aggraver dans l'hypothèse où le taux de croissance resterait inférieur à 4 %. Il s'interroge sur « les conditions et les moyens de la hausse prioritaire du Smic, qui, en outre, est à temps partiel ».

● **REVENUS ET TRANSFERTS** : rôle moteur du SMIC.

Le comité redoute que la politique de réduction des inégalités qu'il avait préconisée ne soit pas poursuivie en raison de la crise économique. Il demande que la hausse prioritaire du Smic contribue à jouer un rôle moteur dans le relèvement des bas salaires et non pas seulement un rôle de filet de sécurité. Il propose également de réduire les impôts directs et de créer une assiette prélevée sur le revenu des contribuables, par le renforcement du contrôle fiscal et de la lutte contre la fraude, par la mise en cause de certaines réductions forfaitaires, par l'imposition de certains revenus échappés à l'impôt (indemnités journalières

Pour soutenir le dollar

LE TAUX D'ESCOMPTE AMERICAIN EST RELEVÉ A 7 3/4 %

Comme les spécialistes s'y attendaient (le Monde du 18 août), la Réserve fédérale américaine a annoncé, vendredi, un relèvement de 7/8 à 7 3/4 % du taux de l'escompte. Ainsi porté à son plus haut niveau depuis trois ans et demi, le taux d'escompte a été relevé « en raison des déséquilibres sur les marchés des changes, et de la poursuite du sérieux problème de l'inflation dans le pays », a déclaré un porte-parole du système bancaire américain.

La Maison Blanche s'est félicitée de cette décision et a annoncé, avec le Trésor, une « série continue de mesures » propres à soutenir le dollar, au cours des prochains semaines. À la suite de ces décisions, le dollar américain s'est un peu redressé vendredi par rapport à la livre et au yen, mais le mouvement de baisse s'est poursuivi vis-à-vis du deutschemark et du franc suisse.

SELON LA C.F.D.T.

Un rapprochement serait envisagé entre Sacilor et la Société métallurgique de Normandie

De notre correspondant

Caen. — La section C.F.D.T. de la Société métallurgique de Normandie a déclaré le vendredi 18 août, à l'occasion d'une conférence de presse, avoir la conviction que des discussions étaient actuellement en cours pour un éventuel rapprochement entre Sacilor et la S.M.N. Depuis le « mariage » entre Chiers-Châtillon et Usinor, la S.M.N. est pratiquement le dernier producteur d'acier non spécialisé à ne pas être lié à l'un des deux grands groupes sidérurgiques français (Usinor et Sidélor).

Filière d'Empain-Schneider, la Métallurgie de Normandie a produit en 1977, 665 000 tonnes d'acier soit moins de 4 % de la production française. Elle exporte 50 % de ses ventes, ce qui lui a permis de résister plus longtemps à la crise.

Aujourd'hui, elle est atteinte à son tour. Ses capacités de production ne sont utilisées qu'à 30 % et les cinq mille quatre cents salariés (les effectifs ont déjà été réduits de six cent cinquante

personnes et cinq cents nouvelles suppressions d'emplois sont prévues) chôment un jour par semaine. Pour améliorer la situation financière, la S.M.N. avait fusionné en 1977 avec les Châtilliers de la France-Comtoise pour former la S.M.N. Empain-Schneider.

Cette bouffée d'oxygène ne suffit plus. De plus, une question s'est posée en juillet d'être « oubliée » dans les négociations entre la profession et les pouvoirs publics. Son appartenance à un groupe sidérurgique résoudrait évidemment ce problème. Si l'hypothèse de la C.F.D.T. se vérifiait, ce ne serait pas le premier lien entre les groupes De Wendel et Empain-Schneider; ceux-ci se partagent déjà le capital de Creusot-Loire. — T. B.

En Alsace

Prêtre-chômeur

Destitué par l'évêque l'abbé Siéglé s'inscrit à l'ANPE

De notre correspondant

Strasbourg. — « Je suis le premier prêtre chômeur d'Alsace et la première victime de l'évêque de Strasbourg », a déclaré, vendredi 18 août, au cours d'une conférence de presse, l'abbé Siéglé, démis par l'évêque de Strasbourg de ses fonctions de curé de Thail-Drillingen et Berg (Bas-Rhin).

Il est allé s'inscrire à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) de Saverne, où il a réuni une conférence de presse.

Cet évêque de Mgr Lefebvre, l'un des chefs de file des traditionalistes, a été suspendu de ses fonctions après l'occupation de l'église Saint-Jean à Strasbourg, le 25 septembre dernier. Une violente altercation l'avait opposé à l'évêque de Strasbourg (le mardi du 12 octobre 1977). Venu d'une souche il est allé à l'église de Jésus-Christ. « Je suis contre le secte moderniste de Jean XXIII, a précisé l'abbé Siéglé, et je reste fidèle à saint Pie V. Ce n'est pas une raison pour me considérer comme un paria, ni pour me persécuter simplement parce que je n'ai pas voulu devenir prêtre comme mon hiérarque le voulait (...) ». « Il ne faut pas croire, a-t-il ajouté, que nous sommes contre un rapprochement avec les protestants ou toute autre confession. La doctrine catholique est, en effet, un obstacle de taille pour la poursuite de l'œcuménisme actuel, et nous ne voulons pas de ce syncrétisme qui a mené à la décadence au temps des Romains. « Je continue à lire ce qu'on m'a appris et obligé de faire

Le Conseil de fabrique (1)

de l'église de Thail, qui soutient l'abbé Siéglé a été destitué par le ministère de l'Intérieur. Un nouveau conseil a été mis en place par l'évêque. Le représentant catholique du maire n'ayant pas été invité et différents points de procédure n'ayant pas été respectés, l'affaire serait examinée au septembre par le Conseil d'Etat.

Lorsque le directeur de l'Agence pour l'emploi a assuré qu'il lui trouverait du travail, l'abbé Siéglé s'est exclamé : « Mais je n'en veux pas ! Je ne veux pas balayer les rues de Saverne. Tout ce que je désire c'est d'être inscrit comme chômeur pour bénéficier des avantages sociaux... ». Le directeur de l'Agence lui a cependant fait remarquer qu'il acceptait volontiers des démarches d'emploi mais « pas des chômeurs professionnels ».

JEAN-CLAUDE PHILIP.

M. JACQUES MÉDECIN RENTRERA A NICE POUR LE 1^{er} SEPTEMBRE

M. Jacques Médacin, maire de Nice et député (R.N.), a déclaré, vendredi 18 août à Paris, qu'il rentrerait à Nice pour le 1^{er} septembre prochain. Interviewé par téléphone à Los Angeles (« le Monde » du 18 août), M. Médacin a précisé qu'il « demanderait des comptes au président de la République lui-même » s'il était démontré qu'une campagne de discrédit avait été menée contre lui par des agents du service de la Sécurité nationale de l'administration de M. Carter. Le maire de Nice a rappelé qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner son mandat.

UN AUTOMOBILISTE VICTIME D'UN ACCIDENT EST ACCUEILLI A COUP DE FUSIL

M. René Dablan, trente et un ans, domicilié à Cahors (Lot), circulant en voiture sur la départementale 18 vers 3 heures du matin quand le conducteur du véhicule, M. Alain Lhopital, de Secin (Nord), en perdit le contrôle près de Saint-Cyr-le-Champagne (Dordogne). L'automobiliste s'écrasa contre un arbre. M. Lhopital fut tué et les deux autres occupants blessés. Le moins atteint, M. Dablan alla chercher de l'aide dans une maison voisine. Il sonna à la porte de M. René Médillon, employé des postes-chauffeur. Ce dernier croyant à une agression l'aurait été emporté il y a deux ans — s'empara d'un fusil de chasse, tira à l'aveugle sur lui une large torche. L'automobiliste voulut alors détourner l'arme, mais un coup de feu partit, l'atteignant au bas-ventre. Constatant sa blessure, M. Médillon alerta le maire, qui prévint les gendarmes. M. Dablan, grièvement touché, a été hospitalisé à Brive. Quant à M. Médillon, il a été remis en liberté après avoir été entendu par les gendarmes. Aucune inculpation n'a pour l'instant été prononcée. — (C.O.)

Aux Etats-Unis

LA CONCEPTION INTERROMPUE D'UN BÉBÉ EN ÉPROUVETTE

50 000 dollars de dommages et intérêts

New-York (A.F.P.). — Un jury de quatre femmes et deux hommes a décidé, vendredi 18 août, 50 000 dollars de dommages et intérêts à Mme Doris del Zio, vingt-cinq ans, qui reprochait au centre médical présbytrien de Columbia d'avoir interrompu, il y a cinq ans, une expérience de conception d'un bébé en éprouvette et de s'être ainsi livré à une « destruction malveillante ».

Mme del Zio, qui réclamait 1,5 million de dollars de dommages et intérêts, avait fait valoir que l'interdiction de l'expérience avait porté un grave préjudice à sa vie conjugale. Elle affirmait, après le choc subi, ne plus pouvoir espérer aucune autre fécondation, par quelque procédé que ce soit.

Lors du procès, le gynécologue en chef de l'hôpital, le docteur Raymond Warren Velea, a reconnu avoir conçu l'embryon conçu en éprouvette et mis fin ainsi à l'expérience, parce qu'il craignait que l'enfant ainsi produit ne soit une « monstruosité ».

« Une question reste posée : si l'embryon n'avait pas été supprimé et si un enfant « monstrueux » était né, les parents n'auraient-ils pas retourné également contre les médecins pour leur demande de dommages et intérêts ? C'est ce que craint, en tout cas, qui avait dissuadé le docteur John Dexy, le premier à avoir réalisé, en 1964 aux Etats-Unis, une fécondation en éprouvette, de relancer ensuite l'essai fécondé dans le ventre de la « mère ». N. B.]

RAZ DE MARÉE AU SALVADOR

Une centaine de personnes ont été noyées au Salvador par un raz de marée, qui a déferlé sur le port d'Amatitlan, vendredi 18 août. Une secousse sismique sous-marine est à l'origine du désastre. Plus de deux mille personnes sont sans abri. — (U.P.)

NOUVELLES BRÈVES

● **Attentat à Ajaccio.** — Un attentat à l'explosif a détruit, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 août, le système d'alimentation en eau d'une vingtaine de villas de la résidence Petit Soleil, au lieu-dit Sagone, sur la commune de Ajaccio. Les dégâts sont importants et l'alimentation en eau des vacanciers séjournant dans la résidence devra être assurée par des moyens de fortune.

● **L'appel du dissident socialiste Alexandre Guinzauboury a été rejeté par le Cour suprême de l'Union soviétique le 18 août.** Sa mère a été autorisée à assister à l'audience. M. Guinzauboury, qui purge une peine de huit ans de camp « à régime spécial », se trouve dans un état de faiblesse extrême et supporterait mal les conditions d'emprisonnement, a déclaré sa femme, qui a pu le voir le même jour au camp. (A.F.P.)

TERRORIS

l'opposition

la re- de

Journal de 1978